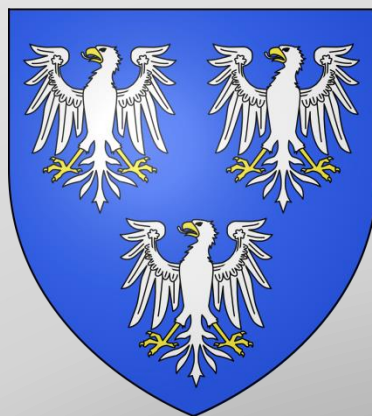


ICHTRATZHEIM



AU FIL DU TEMPS



Introduction	3
La période géologique.....	4-5
Entre plaine et Ried.....	6-7
La préhistoire : première trace de présence humaine	8-9
La protohistoire : les premières habitations.....	10-13
L'âge de fer : l'Homme encore installé à Ichtratzheim.....	14-15
L'antiquité gallo-romaine : des terres cultivées	16-17
La princesse Abuda et ses bijoux	18-19
La période médiévale : un château fort.....	20-21
Les temps modernes et Ascagno Albertini	22-24
Le second château d'Ichtratzheim	25
La période révolutionnaire et les vestiges du château.....	26-27
Des vestiges des Albertini d'Ichtratzheim à Ettenheim.....	28-29
Des vestiges des Albertini d'Ichtratzheim en Alsace	30-31
L'époque contemporaine.....	32-33
L'époque contemporaine : le 20 ^{ème} siècle	34-39
Histoire d'eau.....	40-42
Les méandres de la Scheer	43
La protection du village contre les crues	44-45
L'étang de pêche et la société des pêcheurs	46-47
La protection du village contre les incendies	48-51
Les trains traversent Ichtratzheim depuis 1841	52-53
L'axe routier desservant Ichtratzheim	54-57
La première guerre mondiale	58-59
La seconde guerre mondiale.....	60-61
Le monument aux morts.....	62
Les deux chapelles et l'église	63
La vie religieuse.....	64 – 68
Les lieux-dits et le remembrement.....	69
Les maisons alsaciennes traditionnelles.....	70-71
L'urbanisation	72 -73
La vie quotidienne d'antan	74-77
Sources documentaires.....	78

INTRODUCTION

 Cet ouvrage sur Ichtratzheim a été réalisé par la commune afin de partager des moments de l'histoire du village, qui constituent les racines du temps présent et futur.

Les sources d'informations historiques sont nombreuses et variées, et vont certainement encore évoluer en fonction d'éventuelles découvertes à venir. C'est dans ce contexte que cet ouvrage a vocation à synthétiser, sous une forme agréable et illustrée, les principaux événements ayant marqué Ichtratzheim.

Cette histoire du village débute dès la création de notre territoire et de nos paysages, il y a plusieurs millions d'années, et sur lesquels l'Homme s'est progressivement installé.

Ichtratzheim est un village se situant à la fois sur le territoire typique de la plaine d'Alsace, mais aussi, pour la zone de l'actuelle forêt, dans le territoire du Grand Ried d'Alsace. La rivière l'Ill, qui coulait jadis sur le ban communal, a façonné une partie de la commune laissant des traces visibles aujourd'hui encore.

La zone communale caractéristique de la plaine d'Alsace a été propice, dès l'âge de pierre à la préhistoire, à la présence de l'Homme, afin d'y entreprendre des cultures sur les terres fertiles qui sont toujours exploitées. Un outil préhistorique confirmant ces faits a été retrouvé dans la zone dite « Oberfeld ».

Les riches découvertes archéologiques faites dans la zone du « Niederfeld » ont permis de comprendre que l'Homme s'est installé durablement dans la commune autour d'un habitat dense dès l'âge du bronze. Les traces scientifiques de la vie au « Niederfeld » à Ichtratzheim sont ensuite régulières durant l'antiquité, puis l'époque médiévale. C'est durant cette époque médiévale que s'est constituée la nécropole découverte et intégrant la sépulture de la princesse Abuda. Les éléments découverts à proximité de la princesse confirment que les pratiques et croyances Celtes sont à ce moment-là en cours de christianisation.

L'abandon progressif de la nécropole vers le 10^{ème} siècle marque la transition avec la fortification du village au Moyen-Âge et la présence à Ichtratzheim d'un château fort caractéristique de la plaine d'Alsace. C'est à partir de cette époque que les premiers éléments écrits concernant le village nous permettent d'en comprendre en détail son histoire moderne.

Deux chapelles, puis une église, ayant Saint Gall comme patron, se succéderont alors dans la commune.

La Guerre de 30 ans qui déchire l'Europe et l'Alsace au 17^{ème} siècle sur fond de conflit religieux et politique notamment entre défenseurs de la foi catholique et réformateurs protestants, marque l'histoire communale. Le Général italien Ascano Albertini reçut Ichtratzheim en fief en récompense de ses services à Léopold Guillaume 1^{er} de Habsbourg, Archiduc d'Autriche. Le seigneur démolit les ruines du château fort et la chapelle existante, afin de construire un nouveau château de style renaissance et une chapelle en 1631.

L'époque contemporaine, qui débute à la révolution française en 1789, marque aussi un tournant dans l'histoire du village. La famille des Albertini d'Ichtratzheim fuie définitivement la France pour l'Allemagne. Leur château est racheté et démolit pour en faire une exploitation agricole intégrant des éléments du château encore visibles aujourd'hui.

C'est à cette époque que sont créées les communes, administrées par des personnes élues représentant les villageois et non plus par un seigneur souverain. Les registres d'état civil d'Ichtratzheim sont ouverts dès 1792 et sont encore utilisés aujourd'hui. En 1824, l'axe routier principal prend la dénomination de Route Nationale 83. Une nouvelle église vient remplacer la précédente en 1835. Le chemin de fer qui traverse notre commune est construit en 1841. Le bâtiment actuel de la mairie-école est construit en 1842.

La vie dans le village, qui était essentiellement concentrée autour de l'agriculture, évolue. La zone de l'actuel étang de pêche, qui servait notamment à rouillir le chanvre, se transforme progressivement en lieu de loisir dédié à la pêche sur lequel deux chalets des pêcheurs vont se succéder. La commune organise et structure progressivement sa protection contre les incendies et contre les crues.

A partir des années 1970, le remembrement façonne les paysages historiques et les chemins vers ceux que nous connaissons aujourd'hui. Ichtratzheim s'agrandit avec la création de plusieurs lotissements. Le milieu associatif se développe et l'école s'adapte à ces changements.

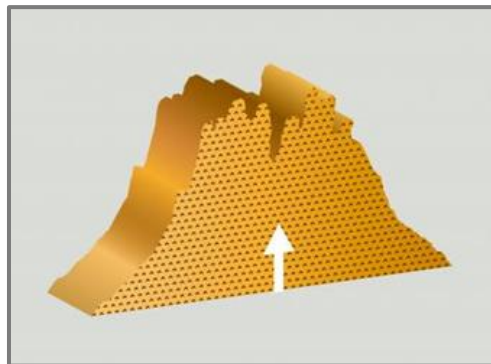
En souhaitant que chaque villageois puisse se sentir appartenir pleinement à ce lieu, dénommé Ichtratzheim, que nous partageons quotidiennement, dont l'histoire se vit et s'écrit ensemble chaque jour.

LA PÉRIODE GÉOLOGIQUE

540 millions d'années : l'ère primaire, le Paléozoïque

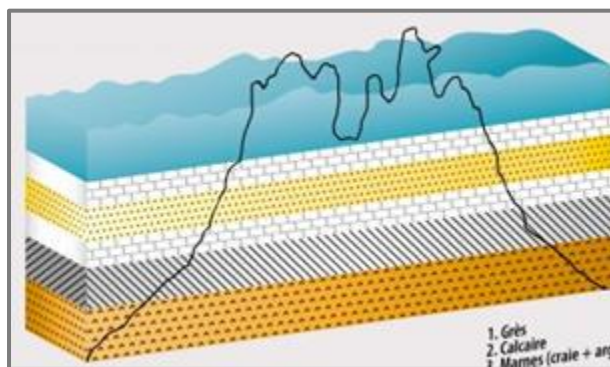
Premier choc, première montagne, aujourd'hui disparue

Il y a 500 millions d'années, la première montagne vosgienne est un contrefort du massif hercynien qui barre toute l'Europe. La montagne hercynienne initiale émerge dans un premier choc intercontinental, entre un grand continent en Europe du Nord et un bloc africain. Le choc intercontinental Nord-Sud génère deux grosses mottes granitiques : les Vosges du Nord, les Vosges du sud



252 millions d'années : l'ère secondaire, le Mésozoïque

Les tables de grès et de calcaire



Il y a 150 millions d'années, la mer envahissait ce qui correspond aujourd'hui au fossé rhénan. Sur les roches du socle primitif (granit) se sont déposées de nombreuses roches sédimentaires comme le grès, le calcaire et les marnes...

150 millions d'années auront été nécessaires pour faire fondre cette montagne initiale. Torrents, puis fleuves, arrachent des graviers à une montagne qui recouvre la France d'Ouest en Est, et les emportent jusqu'en Alsace.

Cette première mer de sable, un temps recouverte par la mer, se compactera en une solide table de grès qui court de la Bourgogne à la Bavière. Sous la poussée de la plaque africaine, la table de grès est rehaussée. L'érosion y esquisse les hautes vallées et les rivières sculptent les grandes vallées vosgiennes.

66 millions d'années : l'ère tertiaire, le Cénozoïque

Le fossé rhénan se dessine

À l'ère tertiaire, il y a quelque 50 millions d'années, le massif rhénan s'est effondré, d'abord lentement, puis plus brutalement, donnant naissance à l'actuelle plaine du Rhin.

La plaque de grès se brise et le plancher alsacien entame sa descente qui atteint aujourd'hui 4000m sous le sol

La mer s'engouffre dans le fossé alsacien, reliant un temps la mer du Nord à la Méditerranée

La mer envahit le fossé par le Nord à la période du Rupélien (34 millions d'années), rejoignant la mer du Nord à la Méditerranée, non par la future vallée du Rhône, mais par... la mer Noire, en passant par les Alpes. A cette époque, rappelons que les Alpes ne se sont pas encore soulevées. Au Nord, elle dépose des argiles compactes que l'érosion décopera à son tour pour former le Kochersberg et les collines jusqu'à l'Outre Forêt.

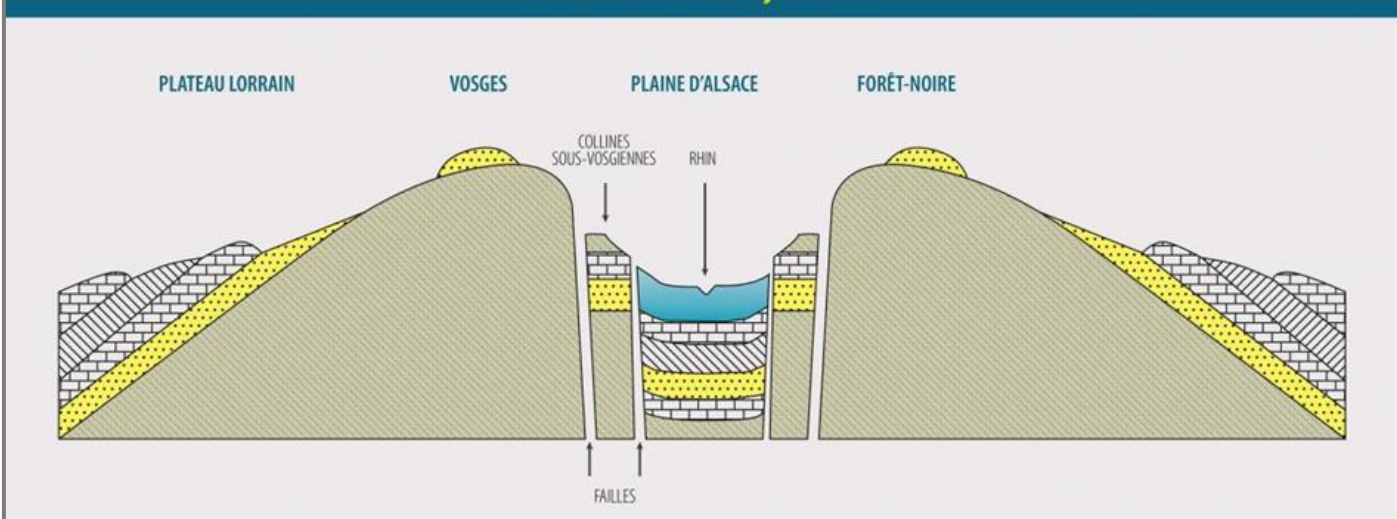
A la fin du Rupélien, la mer se retire lentement vers le nord

Plusieurs lacs salés sèchent doucement dans la région du futur bassin potassique. Vers Pechelbronn, des forêts sont enfouies sous des vases, puis recouvertes d'autres alluvions. C'est la naissance des poches pétrolifères qui fourniront à l'Alsace l'une des premières compagnies pétrolifères du monde.

Au final, trois unités morpho-structurales se sont individualisées du côté alsacien du fossé : **la montagne vosgienne** (granit et grès, parfois schistes), **les collines sous-vosgiennes**, d'une incroyable diversité de sols et **la plaine alluviale du Rhin** (marnes et alluvions).



Le fossé rhenan aujourd'hui



2,58 millions d'années à nos jours : la période du quaternaire

Après la création du territoire, quatre grands épisodes glaciaires se succèdent :

- 600 000 ans : début de la glaciation de Günz ;
- 480 000 ans : glaciation de Mindel ;
- 240 000 ans : glaciation de Riss ;
- 120 000 ans : glaciation de Würm.

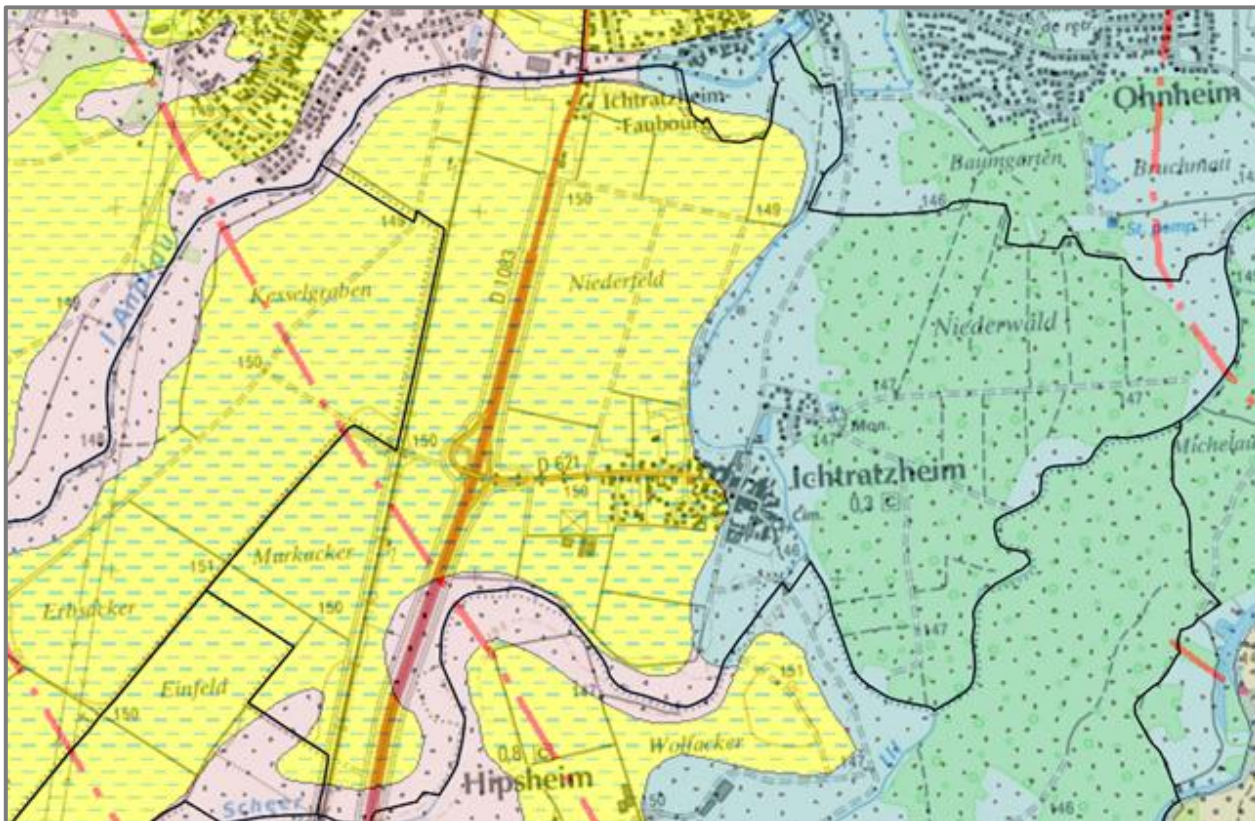
A chaque fois, les glaciers recouvrent toute la montagne.

Ils laissent derrière eux des vallées en auge et de hautes barres de cailloux en travers de la vallée. Leur puissance de décapage est énorme. Ils arrachent d'importants volumes de cailloux puis se retirent.



Le Hohneck - paysage postglaciaire

Lors des périodes interglaciaires et chaudes comme c'est actuellement le cas, certaines moraines forment la digue d'un lac naturel : le lac Noir, le lac Blanc, mais aussi côté lorrain, le lac de Gérardmer.



Le sol d'Ichtratzheim est composé de trois zones principales :

- La zone caractéristique de la **“plaine d’Alsace” en jaune**, constituée de Loess würmiens, liée à la glaciation du Würm, il y a 120.000 ans
- Les zones de dépôt des alluvions des rivières de la **“Scheer et l’Andlau” en rose**. Ces alluvions provenant des Vosges se déposent depuis 10 000 ans en raison de la période de réchauffement (jusqu’à +10°C) et du commencement de la phase postglaciaire qui a fait fondre les glaciers des Vosges.
- La zone caractéristique du **“Grand Ried” en bleu**, constituée d’un socle d’alluvions des Vosges et du Rhin, recouvert depuis 10 000 ans et jusqu’à nos jours de limons de l’Ill.

Cette zone était sous l’influence des crues de l’Ill qui l’ont façonnée.

La présence de galets en surface du sol permet de distinguer rapidement cette zone par rapport à celle du sol de Loess (en jaune). Plus on s’approche de l’Ill, puis du Rhin, plus les galets sont nombreux et gros.



*Le loess à Ichtratzheim-Faubourg
Diagnostic archéologique préventif*

Le **loess** est un dépôt de l’époque glaciaire du quaternaire apporté par les vents. C’est un limon jaune pâle qui s’altère par lessivage en lehm brunâtre plus argileux. Les épaisseurs peuvent être très variables, allant de simples plaquages jusqu’à des masses de plusieurs mètres. En Alsace, les loess couvrent environ le tiers de la surface de la plaine rhénane.



Les alluvions sont des matériaux dont la composition (galets, graviers, sables et limons) dépend du parcours des cours d'eau et de leur provenance.

Ci-contre une photo du sol de la zone bleue à Ichtratzheim

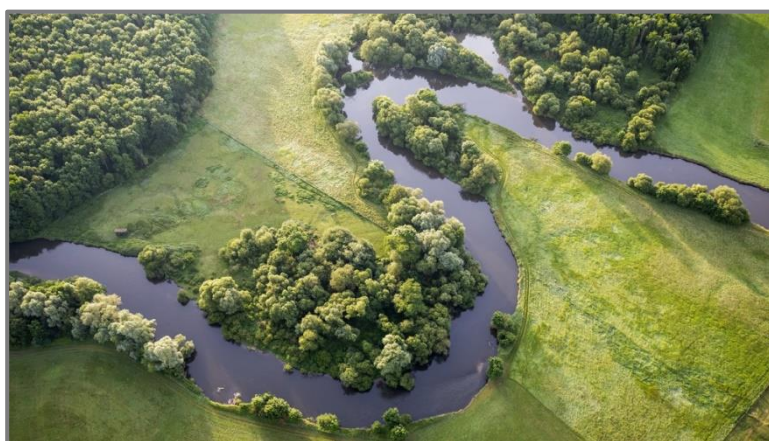
Le limon est l'ultime produit de l'érosion fluviale des roches du bassin versant des rivières. Les particules limoneuses sont ainsi constituées de débris très fins de quartz, de mica et de feldspath, voire de minéraux argileux. Les limons caractérisent les dépôts éoliens de loess, aussi nommés « limons des plateaux », et sont fréquents dans des dépôts alluviaux. Dans ce dernier cas, les particules limoneuses libèrent des éléments nutritifs qui ont un intérêt majeur pour le renouvellement de la fertilité des sols et donc pour leur exploitation agricole.

Les limons étant souvent en suspension dans l'eau, ils peuvent contribuer à sa turbidité.

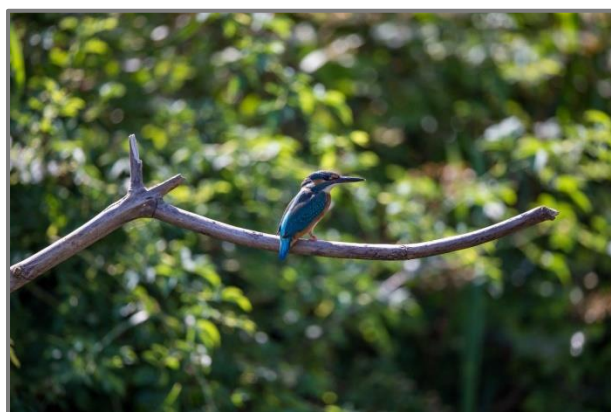


Le terme **Ried** est dérivé de l'alsacien « Rieth » qui signifie jonc (roseau). « Ried » s'applique par extension aux paysages de prés inondables et de forêts à la végétation luxuriante. Le Grand Ried, au sud de Strasbourg, a été modelé par les divagations du Rhin et de l'Ill dans leurs zones d'épandage.

La région du Grand Ried est parcourue par mille petites rivières et la nappe d'eau souterraine affleure en sources claires appelées « Giessen » (sources phréatiques), qui donnent naissance à des « Brunnwasser » (rivières phréatiques). Le Grand Ried, en Alsace Centrale, est une région aux richesses naturelles exceptionnelles.



*Photo aérienne d'un paysage caractéristique du Grand Ried
Eau, prés et forêts*



*Un Martin-pêcheur dans la zone du
Ried à Ichtratzheim*

Au contact de l'eau des inondations ou des remontées de la nappe phréatique, le sol s'asphyxie et reste voué aux prairies et à la forêt. Cette dernière régresse à mesure que le paysan trace des fossés et assainit le territoire dès le 6^{ème} et 7^{ème} siècle.

A partir de la fin du 19^{ème} siècle, les travaux pharaoniques qui endiguent les crues du Rhin et de l'Ill libèrent d'immenses surfaces de culture favorables au maïs et aux betteraves. Depuis 1989, le polder d'Erstein qui sert à réguler les crues du Rhin, est classé réserve naturelle. Il est possible de découvrir dans cette réserve la biodiversité qui existait dans le grand Ried lorsque le Rhin et l'Ill étaient encore sauvages et non canalisés. Alors que la plaine d'Alsace sculpte progressivement son paysage lors du quaternaire comme vu précédemment, Homo Sapiens commence à conquérir le territoire.

LA PRÉHISTOIRE : PREMIÈRE TRACE DE PRÉSENCE HUMAINE

Le Paléolithique (-1 millions d'années à -10 000) : Homo Sapiens à la conquête du milieu naturel alsacien

L'évolution de la faune et de la végétation est directement liée au climat. La dernière grande ère géologique, le Quaternaire, se caractérise en Europe par l'alternance de périodes froides, les glaciations, et de phases de réchauffement climatique, les interglaciaires. C'est l'époque des grands mammifères : mammoths, rennes, rhinocéros laineux et grands carnivores.



*La grotte du Mannlefelsen
(Oberlurg – Sundgau)*

L'Homme du Paléolithique est un nomade qui séjourne dans des grottes ou des huttes légères. Il vit de chasse et de cueillette : c'est un prédateur. Il maîtrise le feu et fabrique des outils en pierre taillée et en os. À la fin de la période, apparaissent les premières sépultures.

Les fertiles terres de loess se forment à cette période et vont conditionner, au fil des siècles, l'implantation humaine dans la plaine d'Alsace : sous climat sec et froid, ces particules de limon sont transportées par le vent, parfois sur d'énormes distances et sont déposées dans les zones abritées.

Le Paléolithique constitue la phase la plus ancienne de l'évolution technique et culturelle de l'Homme.

Le Paléolithique est peu représenté en Alsace, car les grottes sont pratiquement absentes dans nos régions et les sites de plein air sont enfouis sous ces épaisses couches de loess.

Le Mésolithique (-10 000 à -5 300 ans)

Avec le réchauffement climatique qui s'amorce vers 8000 ans avant J.-C., se développe un nouvel environnement où domine la forêt de bouleau, de pin, de noisetier, puis, liée à un climat plus doux et plus humide, celle de chêne, de hêtre et de tilleul. La faune suit une évolution comparable : les rennes se raréfient, remplacés par une faune tempérée où dominent sangliers, cervidés, chèvres et moutons.

Le Mésolithique constitue une période charnière entre le monde des derniers chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et celui des premiers agriculteurs et éleveurs du Néolithique. Pêche, chasse, cueillette constituent les activités principales des hommes de cette époque. Une nouvelle technique de chasse naît avec l'invention de l'arc et de la flèche, bien adaptés à un gibier de taille moyenne



L'âge de pierre—le Néolithique

Le néolithique ancien-moyen (-5 300 à -4 000)

Les hommes du Néolithique deviennent sédentaires et construisent des villages. Ils cultivent la terre et élèvent des animaux : ce sont des producteurs. Ils développent aussi de nouvelles techniques avec l'invention de la céramique, le filage et le tissage, le travail de la pierre polie. Les premières nécropoles apparaissent à proximité des villages.

La révolution du Néolithique débute au Proche-Orient vers -8500 avant JC et le Rhin est franchi vers -5300. Les premiers colons s'installent dans la plaine d'Alsace : on y pratique l'agriculture, l'élevage et un peu de chasse.

La néolithisation s'accompagne d'une emprise croissante de l'homme sur le milieu naturel et d'innovations techniques majeures : apparition de la céramique, développement de l'outillage en pierre polie et en os, confection d'objets en vannerie, en bois, filage et tissage des fibres végétales et animales. On parle alors de culture rubanée, ou « Le rubané » qui doit son nom aux rubans décorant fréquemment les poteries qui le caractérisent.

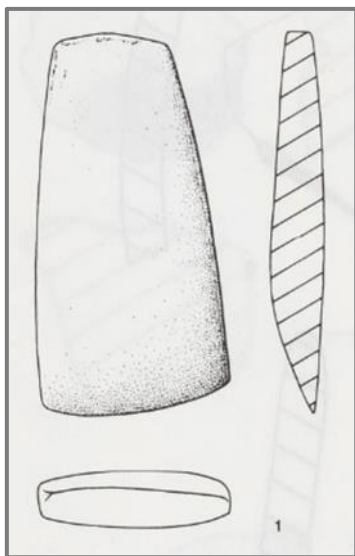
C'est aussi la période où est adoptée l'économie de production.



*Reconstitution d'une habitation du Néolithique à Niederbronn les Bains
Musée et Expéridrome*

La première trace de présence humaine à Ichtratzheim

L'introduction de nouvelles techniques, dont l'agriculture et l'élevage, modifie en profondeur les rapports entre l'homme et son environnement, mais aussi l'organisation des sociétés. Le Néolithique apporte d'autres innovations : la hache et l'herminette en pierre polie permettant d'ouvrir des champs dans la forêt.

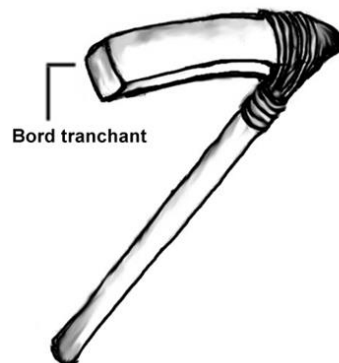


*Grande herminette
trouvée à Ichtratzheim*

Une grande herminette plate en roche verte a été trouvée à Ichtratzheim dans la zone « Oberfeld » (à proximité de l'actuelle passerelle entre Hipsheim et Ichtratzheim).

Cet outil fait partie de la série d'une vingtaine d'outils retrouvés entre Ichtratzheim et Ebersheim sur le territoire de loess de la terrasse d'Erstein, limitée par le Ried de l'Ill et le Bruch de l'Andlau. Les riches terres de ce secteur, les plaines alluviales de l'Ill, un relief faiblement accidenté et le potentiel agricole ont constitué autant d'éléments favorables à l'implantation de communautés de culture rubanée.

C'est le début de l'agriculture à Ichtratzheim.



Le néolithique récent (-4000 à -3000)

LA PROTOHISTOIRE : LES PREMIÈRES HABITATIONS

La protohistoire est la période de l'histoire, intermédiaire entre la préhistoire et l'histoire, qui commence à l'âge des métaux et se termine avec l'apparition de l'écriture. La protohistoire se décompose en 3 périodes : l'âge du cuivre, du bronze et du fer.

C'est à partir du Proche-Orient, puis des régions du Danube que vont se diffuser, à la fin du 3^{ème} millénaire avant JC, les techniques nouvelles de la métallurgie du cuivre, puis du bronze (alliage de cuivre et d'étain). Des mouvements de populations importants affectent l'ensemble de l'Europe, y compris l'Alsace.

La fin de la période est marquée par la Guerre des Gaules et la conquête rapide du pays par les légions romaines.

L'âge du cuivre -3000 à -1800 (Chalcolithique)

L'âge du cuivre désigne la période du Néolithique durant laquelle les hommes maîtrisent la métallurgie du cuivre, avant que l'apparition de la métallurgie du bronze ouvre un peu plus tard l'âge du bronze.

L'âge du bronze

-1800 à -1500: l'âge du bronze ancien

-1500 à -1200 : l'âge du bronze moyen

-1200 à -1000 : l'âge du bronze récent

-1000 à -750 : l'âge du bronze final



L'agriculture fait des progrès rapides grâce à l'invention de l'araire (instrument de laboure) et l'emploi de la traction animale. D'importantes relations commerciales s'établissent autour des échanges de produits manufacturés. Les croyances, bien que difficiles à saisir en l'absence de textes, sont souvent liées à la nature et laissent transparaître un symbolisme solaire où figurent des thèmes tels la roue, les symboles astraux, l'oiseau et où le cheval semble jouer un rôle privilégié.

Les premières habitations à Ichtratzheim au bronze final

Les rapports archéologiques (tranche 1 et tranche 2 de la ZAC du Niederfeld) nous apprennent que cette zone révèle une intense anthropisation dont témoignent plusieurs structures présentes :

- deux foyers à galets chauffés
- des d'animaux d'élevage dont les restes ont été passés au feu
- des céramiques avec l'abondance des écuelles, des jattes et des pots à bord éversés à lèvre biseautée



La présence des deux foyers à galets chauffés ainsi que de plusieurs couches de vidange de foyers avec des couches riches en charbon de bois et cendres auxquelles s'ajoute une grande abondance de mobilier céramique dans la zone d'épandage, indiquent que la zone orientale de la tranche 1 de la ZAC correspond bien à une partie d'habitat.

Au regard des creusements assez nombreux de fosses, dont la fonction n'a pu être précisée, il peut s'agir d'un habitat assez dense qui se prolonge dans la tranche 2 de la ZAC. Il a été largement perturbé par l'installation ultérieure de la nécropole médiévale et par le creusement d'un fossé attribué à la période antique.

Il n'a pas été possible de distinguer plusieurs phases d'occupation au travers du mobilier céramique. Il est noté que les deux foyers à galets présentent des fonctionnements différents correspondant soit à des fonctions différentes soit à des techniques utilisées l'une après l'autre.

Par ailleurs un foyer présente plusieurs états. L'occupation du Bronze final a, de toute évidence, perduré un peu sans que l'on puisse préciser cette durée.

Les restes fauniques, quant à eux, correspondent uniquement à des animaux d'élevage. Cependant, le corpus étudié est relativement faible. On note aussi que nombre de ces restes sont passés au feu, avec des degrés de brûlure diverses, ce qui est tout à fait compatible avec des restes issus d'un habitat.

Les animaux domestiques sont prédominants. Cela suggère que l'élevage, et surtout l'exploitation des bovins, a joué un rôle considérable dans la vie de la communauté humaine.

La liste des espèces identifiées compte :

- le boeuf (*Bos taurus*) : présence d'au moins deux individus (un de 2,5-3 ans et un adulte de plus de 3,5 ans)
- les caprinés (*Ovis aries*/*Capra hircus*) : présence d'un jeune adulte
- le cochon (*Sus domesticus*) : deux cochons, un de 16-18 mois et un autre de 20-24 mois
- le bivalve de rivière (*Unio* sp.) qui est une moule d'eau douce, certainement en lien avec la présence de l'III juste à côté du site

La région a livré un nombre certain de sites de cette période. Cependant, leur aspect souvent mal conservé ou lacunaire n'a pas encore permis de connaître l'organisation précise de ces habitats, d'autant que les plans des bâtiments sont quasi inconnus pour la région. Le site d'Ichtratzheim apporte donc de nouveaux éléments pour la compréhension des installations de la fin du Bronze final sans pour autant éclaircir ce dernier point.



Tessons de céramiques

Deux structures de type « four » ont été découvertes, l'une en limite orientale du site et la seconde quelques mètres plus à l'Ouest dans un espace heureusement dépourvu de sépultures postérieures. L'une est rectangulaire, l'autre ovale. Elles présentent chacune des caractéristiques fonctionnelles différentes.

L'observation stratigraphique des 2 fours montre un fonctionnement différent. L'une peut avoir vu les galets chauffés par les braises au-dessous alors que l'autre pourrait avoir vu la chauffe des galets par le dessus. Ces structures sont considérées comme des foyers à but culinaire, bien qu'aucun fait archéologique ne puisse encore étayer vraiment cette hypothèse.



Four à galets



*Fouilles archéologiques au Niederfeld
du 29 août au 7 octobre 2011*



Creusement d'une fosse ovale à la fonction indéterminée.



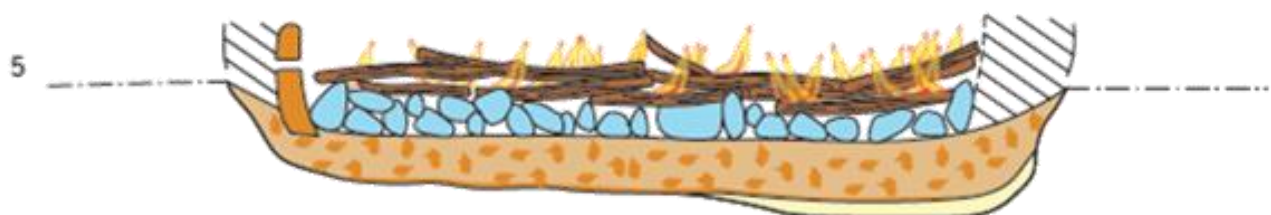
Comblement partiel de la fosse.



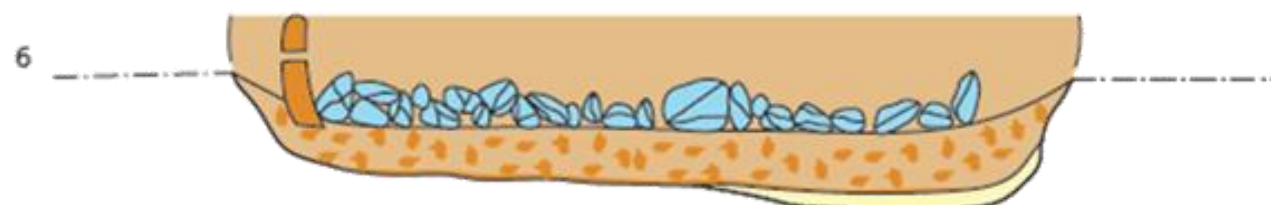
Feu dans le fond de la fosse.



Comblement de terre cuite et de limon brun et nivellement.
Présence de traces de rubéfaction à la base.



Installation des galets et usage avec mise en place d'une
paroi à trois perforations.



Eclatement des galets, abandon de la structure, récupération de
galets possible puis comblement de la structure par du limon brun.



L'ÂGE DU FER : L'HOMME ENCORE INSTALLÉ A ICHTRATZHEIM

L'Homme est encore installé à Ichtratzheim, mais les traces de sa présence sont moindres et concentrées dans la tranche 2 de la ZAC du Niederfeld, qui n'a fait l'objet que d'un diagnostic archéologique préventif et non de fouilles détaillées.

Zone d'occupation des Celtes et Gaulois.

En vert la zone de culture du Hallsatt

En jaune la zone de culture de la Tène



-750 à -480 : le Hallstatt (premier âge du Fer)

La culture du Hallstatt prend son origine au Nord des Alpes sur la Tchéquie, la Bavière, et le Nord de l'Autriche actuelles. Cette culture est généralement considérée par les historiens comme le berceau des peuples Celtes. La culture de Hallstatt tire son nom d'un site archéologique qui se trouve à Hallstatt en Autriche.

La polyculture et l'élevage sont pratiqués dans les villages de plaine. Les armes en fer des Celtes leur assurent rapidement la suprématie et la société de l'âge du Bronze se transforme en un système social proche du monde féodal, où une aristocratie guerrière domine la masse des paysans et artisans.

Les quelques fragments de céramique trouvés à Ichtratzheim sont peu nombreux, peu caractéristiques, exception faite d'un fragment de panse* décorée et d'un fragment de bord.

*partie renflée / bombée d'un objet

Ces quelques éléments sont à prendre avec prudence et ne permettent pas d'affiner plus avant la chronologie pour la période protohistorique. Ils laissent cependant envisager une occupation du site d'Ichtratzheim allant au-delà de l'âge du Bronze jusqu'aux âges du Fer.

*Reconstitution d'un habitat Celte de
la période du Hallstatt tel qu'il
pouvait probablement se présenter à
Ichtratzheim*



-450 à -50 : La Tène (second âge du Fer)

La culture de La Tène, ou second Âge du fer, est une culture archéologique qui se développe en Europe entre environ 450 et 25 av. J.-C. Considérée comme l'apogée de la culture celtique, elle succède à la culture de Hallstatt et s'achève avec la conquête romaine de la Gaule et avec les migrations germaniques vers le Sud de l'Allemagne actuelle. Son nom provient du site archéologique de La Tène découvert en 1857 à Marin-Epagnier, sur les bords du lac de Neuchâtel en Suisse.

Les habitations sont principalement rurales et appelées "fermes indigènes" (établissements agricoles isolés, parfois délimités par un fossé). L'Europe connaît d'importantes migrations de populations, correspondant à la grande période d'expansion des Celtes. L'Alsace est peuplée de tribus gauloises et germaniques. Cela renforce les échanges entre les gaulois et le monde méditerranéen avec un mode de vie "à la romaine" pour les classes privilégiées.

Dans la tranche 2 de la ZAC du Niederfeld, une structure présente deux tessons datés de la Tène ancienne et un trou de poteau postérieur ou synchrone à un fond de cabane mérovingien a livré un tesson du Hallstatt/La Tène ancienne. Il est important de noter que la structure datée de la Tène ancienne est de forme nettement rectangulaire et qu'il n'est pas possible d'exclure qu'elle soit d'ordre funéraire, auquel cas elle ne serait peut-être isolée et que du mobilier métallique lui sera peut-être associé.



Une représentation possible de la zone du Niederfeld à Ichtratzheim à l'époque des Celtes de l'âge de fer

L'ANTIQUITÉ GALLO-ROMAINE : DES TERRES CULTIVÉES

Cette époque est composée de deux périodes :

- la république romaine
- l'empire romain
 - le Haut Empire (-27 jusqu'en 284)
 - le Bas Empire (285 à 476)

Peu avant la conquête romaine, des tribus celtes se partagent la région. C'est au début du 1^{er} siècle avant J.-C. qu'une coalition de peuples germaniques, menés par Arioviste, franchissent le Rhin et occupent la partie Nord de l'Alsace. Après la victoire de Jules César sur Arioviste entre Wittelsheim et Cernay, en 58 avant J.-C., l'Alsace devient zone-frontière sur le Rhin, rattachée à la province Romaine de la Germanie Supérieure.

L'empire romain

L'urbanisation est l'apport le plus marquant du monde romain (maison individuelles plus ou moins luxueuse, immeubles collectifs auxquels se mêlent commerces et artisans,...). L'habitat est souvent implanté le long de rues.

Le Haut Empire : -27 à 284

Début du règne de l'empereur romain Auguste et passage de la république à l'empire : l'Alsace fait partie du district militaire de la Germanie supérieure. C'est le point de départ du dialecte Alsacien

Entre -16 et -14 débute la colonisation effective de l'Alsace par les Romains : création d'Argentorate (Strasbourg) et des voies de communication. Brumath (Brocomagus) est l'unique capitale de Citée située en Alsace et abritant le Sénat (composé de notables et servant de relais au pouvoir impérial).

Les gaulois et les germains adoraient plusieurs Dieux liés à la nature dont certains continuent d'être vénérés durant la période romaine. Mercure est le Dieu romain le plus vénéré dans la Région.

L'Homme cultive des terres à Ichtratzheim (Niederfeld) aux 1^{er} et 2^{ème} siècles, avec la possible mise en place d'un réseau parcellaire fossoyé associé à quelques fosses/silos. Sur ces fossés, une crête de labour commence alors progressivement à se mettre en place. Elle crée un relief sur lequel s'installe ensuite, à la fin du 6^{ème} siècle, la nécropole alto-médiévale. La crête de labour correspond à une élévation d'environ 1,50 m en quatre à six siècles, soit de 2 à 4 mm de dépôts par an.

A cette époque une grande voie romaine passe à Ichtratzheim et correspond au principal axe traversant l'Alsace au Sud de Strasbourg.



*Représentation du Dieu
Mercure trouvé à
Strasbourg*

Le Bas Empire : 285 à 476

À partir du 3^{ème} siècle la pression des peuples germains se fait de plus en plus forte. Les incursions alamanes se multiplient; ils s'installent en Alsace du sud et du centre, les Francs s'installent en Alsace du nord. Le christianisme, religion monothéiste venue d'Orient, se répand en Gaule et devient la religion officielle de l'Empire en Alsace en 380 après JC. Les romains quittent le territoire vers 405. C'est le début du dialecte alsacien.

À Ichtratzheim (Niederfeld), au vu des seuls éléments du diagnostic archéologique, il n'est pas possible de déterminer s'il existe ou non une continuité entre les rares structures excavées des 3^{ème} - 5^{ème} siècles et celles du 6^{ème} siècle mais cela pourrait être un élément important de la compréhension du site.

L'ÉPOQUE ALTO MÉDIÉVALE : UNE NÉCROPOLE

Le moyen âge débute avec le déclin de l'Empire romain d'Occident et se termine par la Renaissance et les Grandes découvertes.

Le haut moyen âge (alto médiévale) : 5^{ème} au 11^{ème} siècle

A partir du 6^{ème} siècle le Ried est progressivement défriché et exploité en prairie.

Le christianisme est d'abord urbain : les chefs des communautés installées dans les villes prennent rapidement le relais des pouvoirs civils romains qui font défaut à l'époque des invasions. À Strasbourg et à Bâle, l'évêque devient le chef de la cité : Amand (nom latin) et Arbogast (nom franc) figurent parmi les premiers titulaires de cette fonction religieuse autant que civile et militaire.

À partir du 6^{ème} siècle apparaît le monachisme : petites communautés qui vivent sous l'autorité d'un abbé ou d'une abbesse, selon une règle de vie qui codifie le fonctionnement de la communauté. Ces communautés s'appuient sur les rois mérovingiens, puis carolingiens, sur les ducs d'Alsace et sur les comtes du Nordgau et du Sundgau qui donnent des biens fonciers permettant aux monastères de disposer de revenus en nature et en hommes. Parmi ces fondations : Ebersmunster, Wissembourg, Munster, Murbach, Hohenbourg (Mont Sainte-Odile).

Au sommet de la hiérarchie sociale du duché : une classe de seigneurs et de nobles (officiers et administrateurs francs), comme Etichon-Adalric, le père de Sainte Odile. Les ducs favorisent l'expansion du christianisme en créant des abbayes.

Les durées d'occupation des sites alto-médiévaux alsaciens peuvent varier d'un siècle à plusieurs siècles et porter jusqu'à 600 ans. Une occupation a parfois été attestée sur les sites occupés à l'époque mérovingienne ou carolingienne, mais dans aucun des cas, une continuité de l'occupation n'a pu être assurée entre l'époque romaine et le Moyen Âge.

Une nécropole alto-médiévale occupe la zone du Niederfeld entre la fin du 6^{ème} siècle et le 10^{ème} siècle

La première sépulture à être construite, du moins dans la partie fouillée de la nécropole, est la chambre funéraire d'une femme appartenant très probablement à la très haute aristocratie, d'après le mobilier déposé avec elle. Celui-ci comprend un objet exceptionnel de par sa rareté et son ancienneté : une cuillère en argent comprenant à la fois des inscriptions latines et runiques. Il semble renforcer l'appartenance de la défunte à un statut très élevé. Il lui donne même un nom, Abuda, et indique vraisemblablement qu'elle était une lettrée. Pourtant, elle semble également bénéficier d'une « aura » qui s'étend à toute une partie de la nécropole.

Elle va attirer d'autres sépultures, qui vont se superposer à sa proximité et parfois changer d'orientation. Au milieu du 7^{ème} siècle, un espace semble même délimité et il est envisageable qu'un petit bâtiment, peut-être une memoria, soit construit. Ces pratiques rappellent fortement, à plus petite échelle, ce qui se produit dans les basiliques paléochrétiennes avec l'installation des sépultures ad sanctos. Les signes de croix trouvés sur la cuiller en argent, associés à un nom latin correspondant à celui d'un des quatre évangélistes, sa possible utilisation dans un cadre liturgique au sein de la très haute aristocratie, sont d'autres indices reliant la sépulture aux pratiques chrétiennes. Ces indices, pris séparément, semblent de très faibles arguments mais leur cumul plaide pour une christianisation, au moins partielle, de la défunte. Mais la nécropole semble également illustrer la coexistence probable de plusieurs traditions funéraires, comme c'est le cas sur d'autres sites. En effet, juste à l'Ouest de la sépulture d'Abuda, se trouve la sépulture n°69, celle d'un homme, sexé uniquement d'après son mobilier, appartenant également aux élites. Un tertre semble avoir été érigé sur sa sépulture, sur laquelle se sont installées successivement deux sépultures, peut-être à l'occasion d'un regroupement familial. Autour de ces pôles, dans la partie fouillée, la nécropole s'est ensuite développée jusqu'à la fin du 9^{ème} ou le début du 10^{ème} siècle, avec peu de modifications dans les pratiques funéraires, les individus étant fréquemment inhumés en coffrage, souvent habillés et tête parfois surélevée, si ce n'est la perte du mobilier funéraire. La nécropole ne ressemble alors plus à la nécropole en plein champ typique de la période mérovingienne mais elle ne correspond pas encore au cimetière communautaire qui s'installe autour de l'église dans un espace consacré à partir du 10^{ème} siècle. Elle marque la transition carolingienne, où les pratiques funéraires sont diversifiées, encore libres, alors que l'Église et ses prêtres ne se sont pas encore fondamentalement intéressés à la tombe et à l'espace cimetierial.

LA PRINCESSE ABUDA ET SES BIJOUX



Une représentation de la
princesse ABUDA

Le travail d'étude des archéologues a permis d'affiner les premiers constats des fouilles: ainsi, suite à une lecture plus fine de l'écriture runique sur la cuillère en argent, la princesse ne s'appelle pas Ibuda comme identifié initialement, mais Abuda.

Sa sépulture en chambre disposait d'un ensemble d'objets et d'un dépôt alimentaire, comparables par leur nombre et leur richesse, à ceux des tombes les plus riches appartenant à l'élite.

Plusieurs objets étaient en métal précieux (bague en or, bracelet, cuillère, garniture de jarretière ou de chaussure et cerclage de la boule de cristal en argent) ; certains d'entre eux sont des produits issus du monde oriental ou méditerranéen (la cuillère, peut-être la bague). La fibule a permis de dater la tombe de la fin du 6^{ème} siècle, datation corroborée par la cuiller en argent.



Wisigarde, Reine des Francs, enterrée
dans la cathédrale de Cologne
(une semblable d'Abuda)



La sépulture d'Abuda

1. Bracelet en argent
2. Bague en or
3. Anneau en fer
4. Boucle en fer
5. Paire de fibules ansées
6. Eléments de châtelaine :
 - 3 anneaux en bronze
 - peigne attaché par une chaîne en argent
7. Boule en cristal de roche
8. Cuiller en argent
9. Perles
10. Perles
11. Boucle de chaussure en argent
12. Seau avec un cerclage en fer
13. Bassin en bronze
14. Dépôt alimentaire (porcelet, 2 poulets, cuisse de porc, brochet, côtes de castor)



Cuillère en argent, avec une inscription latine "Matteus" et runique "ᚠ ᚢ ᚩ ᚱ ᚦ - Abuda", met en évidence une christianisation au moins partielle. Les runes sont utilisées par les anciens peuples de langue germanique (goths, scandinaves, anglo-saxons)



Bague en or

Son décor de deux « feuilles » accolées, séparées par une rangée de granules l'intègre à un groupe dont les origines remontent au 5^{ème} siècle

Bracelet en argent

Le bracelet en argent massif est de section ovale et ouvert d'un côté. Ses extrémités sont épaissies et ne comportent aucun décor. Son anneau est fortement usé d'un côté et pourrait faire penser à un objet hérité



Boule de cristal de roche cerclée d'une tôle d'argent, attachée à l'origine à une châtelaine



Deux fibules ansées constituant la paire ont été retrouvées entre les jambes, à la hauteur des fémurs suivant la tradition vestimentaire du 6^{ème} siècle.

LA PÉRIODE MÉDIÉVALE : UN CHÂTEAU FORT

Le moyen âge (11^{ème} au 13^{ème} siècle) et le bas moyen âge (14^{ème} au 15^{ème} siècle)

L'Alsace est une des régions d'Europe qui compte le plus de châteaux forts médiévaux ! Aujourd'hui en ruine dans leur grande majorité, leurs silhouettes font partie du paysage.

Alors qu'au Moyen Age, les châteaux forts de plaine représentaient près des deux tiers des cinq cents châteaux en Alsace, les châteaux de montagne forment aujourd'hui la quasi-totalité des édifices qui présentent des traces significatives et visibles pour le promeneur.

Du 10^{ème} au 14^{ème} siècle sont construits en Alsace plus de 500 édifices fortifiés. 445 sont recensés, dont 293 en plaine et 152 en montagne. Aujourd'hui 150 ruines sont encore visibles, principalement sur les hauteurs de la moyenne montagne.

Ouvrage fortifié, le château est un lieu de défense, de pouvoir, un lieu de résidence et parfois un centre administratif. Les châteaux forts se développent en Alsace à la faveur de l'affaiblissement du Saint-Empire Romain Germanique. Ils matérialisent la protection d'un territoire et de ses habitants et concrétisent l'autorité du seigneur. Lieux importants de l'histoire médiévale de la région, ils dominent la plaine, surveillent les vallées, les voies de communication et parfois les abbayes. Ils sont abandonnés progressivement en raison des guerres et combats locaux, de leur coût d'entretien et de leur inconfort.

En 1140 est mentionné pour la première fois le village d’Uthratisheim dans une lettre du Pape Innocent II à l’abbé Milon du monastère de Moyenmoutier, concernant des biens que l’abbaye possède dans le village (29 hectares de terres cultivables, des prés et des rentes provenant de cinq maisons). Deux personnages, « Gerard et Hecelin », avaient fait don à l’abbaye des biens cités, afin de favoriser son action et son influence.

Ichtratzheim fortifié

En 1288, l'abbaye de Moyenmoutier possède à Ichtratzheim une cour colongère* "ante portam" et une autre "infra portam".

*une cour colongère, ou colonge, désignait une agglomération plus ou moins considérable de fermes régis par une loi commune.

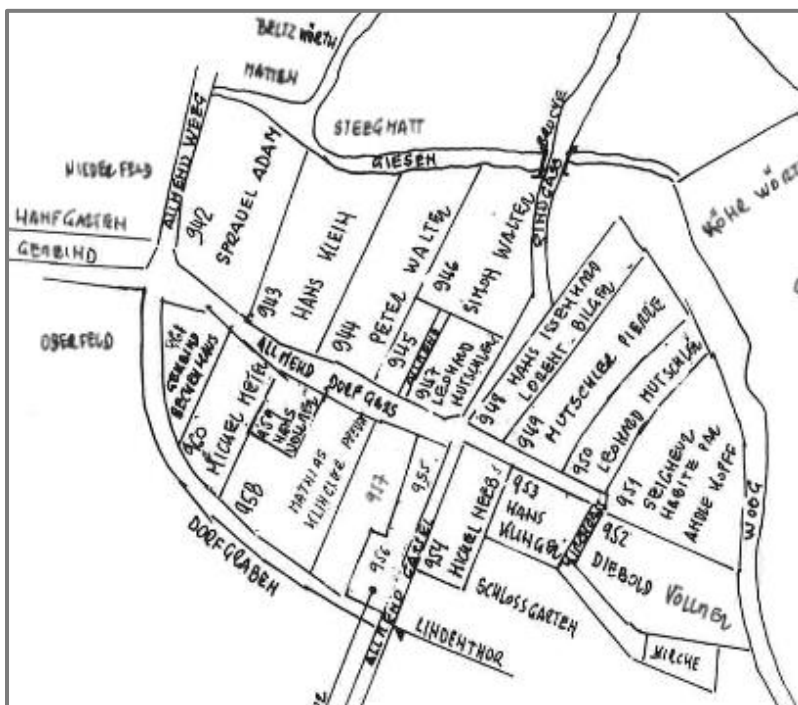
En 1336 il est fait référence à un champ à Ichtratzheim "stoset uf daz burgetor", dans un acte de vente de parcelles du village détenu par les religieuses du couvent d’Erstein, au profit du chapitre de Saint Pierre le Jeune à Strasbourg. Une parcelle se trouvant à côté de la “porte du château” a été vendue.

Le livre terrier de 1660 (ci-contre) permet de mieux comprendre comment s'est construit le village médiéval encerclé de protections constituées notamment de cours d'eau et fossés.

La rue des Vergers est située à l'emplacement du fossé (Dorfgraben). Ce fossé rejoignait le Giesen (cours d'eau) au Nord et faisait partie de la ligne de défense.

L'accès au village fortifié se faisait par deux portes attestées :

- Au croisement de la rue de la Scheer et de celle des Vergers était situé le Lindenthor, signifiant la “Porte du tilleul”
- A l’entrée du village, à la hauteur de la mairie, est signalée une « Porte en bois de l’enclos d’un village ». Le nœud formé par l’intersection du fossé du village (actuelle rue des Vergers) et la rue (actuelle rue du château) constitue aujourd’hui la place de la Mairie.





Le château fort d'Ichtratzheim figure sur la carte de Daniel Specklin en 1576 (carte la plus ancienne représentant ainsi le village)

Le village fait partie, jusqu'en 1358, de la possession des Landgraves de Basse Alsace, les comtes de Werde. Cela laisse à penser que ce sont les Werde qui ont fait construire le château fort.

En 1346, Heinrich von Wolxheim a en fief une part du château d'Ichtratzheim.

Un censier de 1354 mentionne un champ au ban de Hipsheim derrière le château d'Ichtratzheim.

En 1403, Bero von Heiligenstein reconnaît tenir en fief-gage du Wildgraf le quart du petit château (husel) d'Ichtratzheim, et s'engage à l'entretenir, ce qu'il n'a sans doute pas fait, car en 1410 il déclare avoir un quart de la ruine (burgstal) en fief (avec 1/3 de Hipsheim) et 1/4 en alleu*.

*terre dont le possesseur ne doit pas d'hommage ou de reconnaissance à un seigneur

Ses droits sur Hipsheim (y compris, sans doute sur le château d'Ichtratzheim) lui sont rachetés avant 1441 par Wirich von Hohenburg. Du fils de ce dernier, ils passent à Lienhard Papst, d'une famille de marchands de bois de Strasbourg y compris « die offenunge an dem slosse zu Uchtratzheim ». Lienhard Papst aurait acheté une part du château de 1430.

Mais en 1471, le Wildgraf vend 1/8^{ème} du château d'Ichtratzheim à R. Volz, qui le revend aussitôt à Bastien Gurtler. Tout cela montre que le village de Hipsheim et le château d'Ichtratzheim forment un seul fief, et que par conséquent le second existe dès 1339.

En 1542, c'est Samson von Uttenheim qui réside à Ichtratzheim.

En 1604, les Landsberg y ont un "Burgvogt". Le château a donc été rebâti, sans doute par les Papst, qui se nomment von Ichtratzheim entre 1437 et 1536.

Pourtant, en 1624, c'est une ruine que rachète le Colonel Ascanio Albertini, bailli de Benfeld.

Emplacement probable du château fort d'Ichtratzheim. Du matériel romain a aussi été retrouvé à cet emplacement dénommé « Schlossacker »

Il est fort possible que les Comtes de Werde aient bâti le premier château dans la boucle du cours d'eau. La structure parcellaire du village ainsi que le chemin d'accès au château depuis Hipsheim plaide en cette faveur.



LES TEMPS MODERNES ET ASCAGNO ALBERTINI

Cette période débute en 1492 avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et se termine en 1789 avec la Révolution française.

L'Alsace est émiettée et sans identité, composée de nombreuses seigneuries et villes libres alliées au Saint Empire Romain Germanique.

A partir du 16^{ème} siècle, La Renaissance se fait progressivement connaître et Léonard de Vinci apporte en France le savoir-faire des artistes de la Renaissance italienne.

Arrivera la Guerre de Trente Ans (1618 à 1648), conflit religieux et politique entre défenseurs de la foi catholique (Empire d'Autriche, Italie, France, ...) et réformateurs protestants (les troupes de Général Mansfeld, les suédois,...), avec son lot de pillages, massacres et autres exactions. Cette série de conflits armés, avec des combats qui commencent en Alsace, a déchiré l'Europe.

A la sortie de la guerre avec les traités de Westphalie en 1648, l'Alsace est complètement dévastée : elle a subi des années de pillages incessants, entraînant famine et misère. On estime que la moitié des habitants ont péri ou fui.

■ Ascagno Albertini (1564-1639), seigneur d'Ichtratzheim

Ascagno (Ascanio, Ascani ou Ascagne) Albertini, seigneur d'Ichtratzheim, est un personnage énigmatique qui vécut à l'époque de la guerre de Trente Ans. De noblesse italienne originaire de Ferrare, il est ingénieur militaire et général au service de Léopold Guillaume 1^{er} de Habsbourg, Archiduc d'Autriche, évêque de Strasbourg et commandant en chef des troupes impériales catholiques en Alsace. Ascagno a été bailli et gouverneur de Benfeld et Brisach, ainsi que Gouverneur et dernier grand bailli Impérial de Haguenau.

Il accumule durant sa carrière une fortune considérable (revenus seigneuriaux, biens fonciers, rentes,...). Après une vie tourmentée au service de l'Empire, il cherche à se rapprocher du roi de France, mais finit sa vie en disgrâce en Allemagne. Ascagno Albertini est un personnage qui a marqué l'histoire d'Ichtratzheim.

En 1617, Léopold Guillaume 1^{er}, Archiduc d'Autriche et évêque de Strasbourg, confie à Ascagno Albertini la mission de fortifier Benfeld pour la protéger des attaques des groupes soutenant les réformateurs protestants. Les travaux durèrent plusieurs années et en firent une des villes les mieux défendues d'Alsace. Grâce à ces fortifications, Benfeld put résister à l'attaque du Comte de Mansfeld en 1622, mais pas au siège des suédois en septembre 1632.

Ascagno fut bailli de Benfeld de 1613 à 1625 et reçut de l'évêque, Ichtratzheim en fief en 1624.

Benfeld conserve aujourd'hui encore la mémoire de cette période et de la présence d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim et une rue lui est dédiée.



Maison dite « Châtelet » construite en 1620 pour le gouverneur de Benfeld; le premier de ses habitants fut Ascagno Albertini (construction encore visible à Benfeld)



Hôtel de Ville de Benfeld

(construit en 1531).

Les arcades du rez-de-chaussée étaient primitivement toutes ouvertes et le bailli y rendait justice. C'est aussi là que les bourgeois de Benfeld prêtaient serment de fidélité à leur Seigneur et que se tenait le marché couvert en cas de pluie.

En 1619, Ascagno Albertini ajouta la tourelle et y fit intégrer un automate animé par le mécanisme de l'horloge. Ce dispositif pris le nom de Jacquemart : Jacques + Martel = Jacques qui frappe avec un marteau.



Le Jacquemart de Benfeld est constitué de 3 personnages :

- **Prudentia** (sagesse / prudence) à droite, personnifie le Prince-Evêque de Strasbourg, l'Archiduc Léopold d'Autriche pour lequel servait Ascagno Albertini
- **La mort** représentée par un squelette tenant une faux dans sa main gauche et un sablier dans sa main droite afin de nous rappeler que le temps passe et que nous sommes tous mortels
- **Justitia** (la justice) aussi appelé Stubenhansel par les Benfeldois, personnifie le Schultheiss (Maire et Juge) qui rend justice.

« L'hôpital de Benfeld »

Cette demeure a été construite en 1625 par Ascagno Albertini. D'abord demeure d'un gentilhomme, elle aurait été léguée à la ville pour en faire un hôpital.



En 1620, Ascagno Albertini fait des propositions à l'Evêché de Strasbourg pour obtenir le village d'Ichtersheim. On apprend dans sa lettre que le village ne comptait que 11 ou 12 paysans. Trois des plus belles fermes avaient été incendiées l'année précédente et il ne restait que 8 maisons.

En 1622, il devient Seigneur engagiste du château et de la commune de Hochfelden.

Il est encore possible d'admirer ce jour dans la nef de l'Eglise de Hochfelden une verrière intégrant les armoiries de la famille Albertini d'Ichtratzheim: Joseph et l'Enfant à l'atelier (seconde moitié du 19^{ème} siècle).

En 1624, Ascagno Albertini obtient de l'Archiduc, le village d'Ichtratzheim en fief. Les habitants d'Ichtratzheim sont rassemblés et il leur est annoncé qu'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim est leur seigneur et qu'ils lui doivent obéissance, ainsi qu'à ses descendants mâles qui lui succéderont. Sa famille prendra le nom d'Albertini d'Ichtratzheim.

En 1626, Ascagno Albertini d'Ichtratzheim est nommé Bailli de Haguenau par l'Archiduc ; il participe à la fortification de la ville.

En 1626, Ascagno Albertini demande à l'Evêque de Strasbourg qu'une enquête soit faite sur l'ancienne chapelle d'Ichtratzheim. Nous apprenons que la nef est entièrement en bois et formée de madriers superposés. Elle n'a aucune fenêtre, mais uniquement quelques trous comme des meurtrières. Lorsqu'on y arrive pour la première fois, elle donne l'impression d'une prison ou d'une petite maison de fous. Le chœur est une construction en colombages et possède une fenêtre. Entre les madriers, les serpents pénètrent souvent à l'intérieur et des chauve-souris entrent par les trous de la nef et boivent l'huile des lampes. Le toit est en mauvais état. La chapelle a besoin d'être remplacée et c'est ce qui fut fait en 1631 par Ascagno Albertini en même temps que la construction d'un nouveau château de style « Renaissance ».

En 1631, la construction à Ichtratzheim d'un nouveau château seigneurial, remplaçant le château fort en ruine est terminée. Ascagno fit construire au même moment une nouvelle chapelle à la place de la chapelle initiale en bois. Une centaine d'hommes travaillèrent à ce chantier.

En août 1632, le chef des suédois protestants fut reçu avec les honneurs par la ville de Strasbourg. Dès le 1^{er} septembre les troupes suédoises prirent quartier à Fegersheim, Ichtratzheim et Hipsheim. Ascagno n'a pas pu profiter longtemps de son château d'Ichtratzheim.

A partir de cette période, le château d'Ichtratzheim est occupé par un Colonel de l'armée suédoise du nom de Landenberger. Ascagno Albertini décède en 1639.

Après 1648 et la fin de la guerre de 30 ans, le fils d'Ascagno Albertini, Jean Frédéric Alexandre Albertini d'Ichtratzheim devient détenteur du château, sous la direction de sa mère Johanna Amalia.



*Armoiries de la famille
Albertini d'Ichtratzheim*



Le château du Moulin à Fegersheim (construit au début du 17^{ème} siècle) fut la propriété des Albertini d'Ichtratzheim de 1675 jusqu'à la révolution.

Construction encore visible aujourd'hui à Fegersheim, en limite de l'extrême Nord du ban communal d'Ichtratzheim (photo de 1974).

LE SECOND CHÂTEAU D'ICHTRATZHEIM

Description du château construit par Ascagno Albertini à Ichtratzheim à partir de différentes sources :

- Un beau petit château près de l'III (au sud de l'actuel 1 rue du château)
 - deux tours à l'intérieur desquelles se trouvait un escalier qui donnait accès au 1^{er} étage
 - toit à quatre pans
 - portes et fenêtres de style renaissance
- Une avant-cour fermière (se situant à l'actuel 1 rue du château) et intégrant :
 - une maison
 - une grange
 - une écurie
 - des pigeonniers
 - un puits
 - des fossés dans lesquels l'eau est amenée par la Scheer
- Des jardins d'agrément, de beaux jardins suspendus, des Vergers, prés et champs d'une superficie de 2 hectares (à l'Est de l'actuel croisement rue des Vergers / rue de la Scheer)



Photo aérienne d'Ichtratzheim en 2007

La zone en bas à gauche de la photo correspond au n°1 rue du château

Carte représentant la fin du 18^{ème} siècle sur laquelle apparaissent le second château et le lieu « Justice » au Faubourg, où le seigneur rendait « justice » et qui correspondait à l'emplacement d'une potence.



LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET LES VESTIGES DU CHÂTEAU

Suite à la révolution française de 1789 qui mit fin aux privilèges du clergé et de la noblesse, la famille des Albertini d'Ichtratzheim, qui avait déjà quitté la France pour l'Allemagne, vend ses biens situés en France.

1790 : François Reinhart Hannibal d'Ichtratzheim, qui a participé comme Lieutenant à la guerre d'indépendance américaine (1775 à 1782) détenait le château vers la fin du 18^{ème} siècle. Il le loue à Frantz Antoni Sprauel, Schultheiss, pour 9 ans, ainsi que les bâtiments annexes et les terres attenantes. Le loyer était fixé à 260 florins et 25 livres de chanvre qu'il devait fournir. Il devait entretenir les bâtiments en bon état et combler progressivement le fossé qui entourait le château en laissant uniquement un passage pour l'écoulement de l'eau de six pieds de large.

Avant la révolution, 70% des terres labourables appartiennent à des communautés religieuses et des Seigneurs. Avec la révolution et l'abolition des privilèges, il devint possible aux agriculteurs de notre village de devenir propriétaires des terres qu'ils cultivaient.

1802 : le descendant d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim, établi à Ettenheim (Allemagne) vend le château et ses dépendances à François Joseph Sprauel entre temps devenu Maire du village. L'acte de vente fut signé le 1^{er} juillet 1802 et enregistré à Strasbourg le 16 septembre 1802. Comme le château aurait nécessité de grosses réparations, François Joseph Sprauel le fit rapidement démolir et utilisa les matériaux qu'il pouvait récupérer pour construire une maison d'habitation et une vaste grange qui existent aujourd'hui encore à Ichtratzheim au n°1, à côté de l'église.



Partie arrière de la grange : les deux chaînes d'angle, les 3 canonnières, les 9 consoles, l'horloge solaire et les briques proviennent du château





*Ancienne porte du château datée de 1631,
adossée contre la grange*



Une console



*Pierre provenant de l'ancienne chapelle
construite par Ascagno Albertini en 1631,
rapportée au mur du n°5 rue du château.
Armoiries d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim
à gauche et de sa seconde femme
Béatrice Zandt de Merle à droite*



Cadran solaire



Deux meurtrières

DES VESTIGES DES ALBERTINI D'ICHTRATZHEIM À ETTENHEIM

A Ettenheim en Allemagne – « Prinzenschlössle » et « Prinzengarten » des Albertini d'Ichtratzheim

Le 25 septembre 1790, le Baron Franz Reinhart Hannibal Albertini d'Ichtratzheim (le dernier des descendants d'Ascagno Albertini) s'installe dans la propriété de sa femme Marie Anne Sophie de Maillot à Ettenheim en Allemagne (à 35km au Sud d'Ichtratzheim). La propriété est constituée d'un jardin et d'un petit Château encore visibles aujourd'hui.

C'est dans cette demeure que se sont tenus les échanges entre Reinhart Hannibal Albertini d'Ichtratzheim et François Antoine Sprauel pour la location (en 1790) puis la vente (en 1802) du Château d'Ichtratzheim afin de le transformer en exploitation agricole telle que nous la connaissons aujourd'hui au 1 rue du château.

Afin de se réfugier en Allemagne en raison de la révolution française, le Baron Reinhart Albertini d'Ichtratzheim, y invita en 1790 le Cardinal Louis de Rohan et le Prince en exil Louis Antoine Henri de Bourbon-Condé, Duc d'Enghien. Le prince y est alors tombé amoureux de la nièce du Cardinal, la princesse Charlotte de Rohan - Rochefort, «Mademoiselle de Rochefort» : ils s'y sont secrètement unis.

Néanmoins, il n'a jamais été question de mariage entre le Duc et Charlotte de Rohan-Rochefort, car leur union aurait fortement déplu au prince de Condé, grand-père du Duc d'Enghien.

Elle assiste à l'enlèvement de son bien-aimé par la police secrète de Napoléon Bonaparte le 15 mars 1804 et apprend l'exécution de son compagnon dans les douves du château de Vincennes le 21 mars 1804 après un simulacre de procès.

A noter que les communes d'Ettenheim et de Benfeld sont jumelées depuis 1970, en raison notamment de leur histoire commune avec la famille des Albertini d'Ichtratzheim.



« Ichtratzheim'schen Haus » à Ettenheim (Allemagne)



DES VESTIGES DES ALBERTINI D'ICHTRATZHEIM EN ALSACE

A Haguenau

Ascagno possède une maison au 143 grand rue à Haguenau. Après la prise de Haguenau par les suédois, ces derniers établissent dans cette demeure leur quartier général.

Lorsqu'elle fut vendue pendant la Révolution, elle fut transformée en café à l'enseigne "A la République", puis dix ans plus tard "Au Cor de Chasse" ("Zum Waldhorn").

Lors d'une transformation au 20^{ème} siècle fut découverte dans le bâtiment une pierre sculptée des armoiries d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim tenues par un lion. Le propriétaire du café changea alors son enseigne en "Lion Rouge".

L'habitation existe toujours, elle ne sert actuellement plus de café, mais abrite un commerce.



Le « lion rouge » tenant les armoiries d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim (exposé en mairie d'Ichtratzheim)

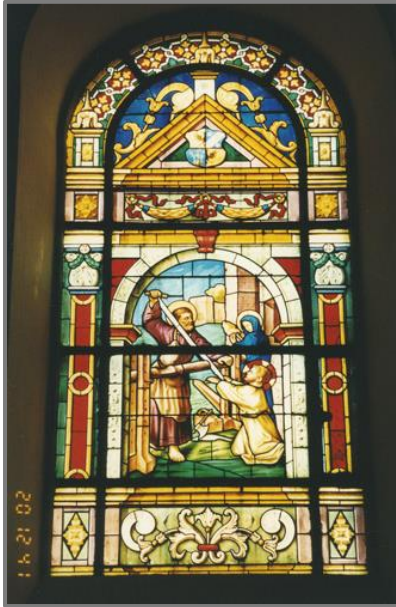


Photo de 1983 du 143 Grand Rue de Haguenau où a été retrouvé le lion rouge tenant les armoiries d'Ascagno Albertini d'Ichtratzheim

Maison dite château de Schauenbourg à Hochfelden

Une verrière dans la nef de l'Eglise : Joseph et l'Enfant à l'atelier et armoiries de la famille Albertini d'Ichtratzheim (seconde moitié du 19^{ème} siècle).

Une maison avec dépendances, entourée d'un grand jardin, fut élevée dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, non loin de l'église paroissiale et de l'ancien château. Le nom du commanditaire est resté inconnu. A la Révolution, elle appartenait à un certain Kuhn ; il la vendit à un Desmoulins de Phalsbourg, qui la revendit en 1802 au général Balthasar de Schauenbourg, époux de Sophie Albertini d'Ichtratzheim, apparentée à la famille qui possédait Hochfelden avant la Révolution.



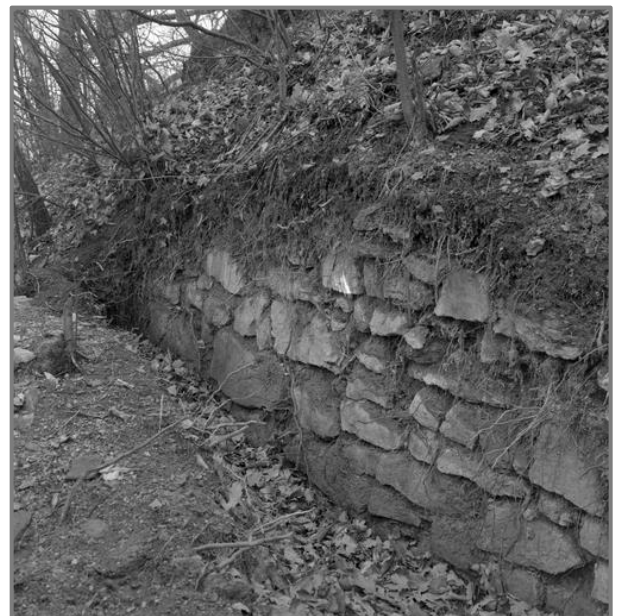
Château fort à Nothalten (hameau Boemstein)

La date et les circonstances de l'édification de ce château aujourd'hui disparu sont ignorées. Il est cité en 1250. C'est une possession des évêques de Strasbourg. En 1263 et 1269 la place est habitée par le chevalier Dietrich de Beheim. A partir du 14^{ème} siècle, les occupants vont se succéder notamment les familles de Born et d'Ochsentein.

Les derniers châtelains connus appartiennent à la famille des Albertini d'Ichtratzheim.

Le château allait disparaître au cours du 15^{ème} siècle, sans que l'on ne connaisse les raisons de sa chute. Dès 1336 un hameau a vu le jour en contrebas du château. Dès le 16^{ème} siècle, le Boemstein devient une carrière de pierres sans doute exploitée par les derniers occupants des lieux (les Albertini) qui en resteront propriétaires jusqu'à la Révolution, on ignore à quelle date il fut abandonné. Les pierres des ruines du château furent utilisées vraisemblablement pour la construction des fermes du hameau, puis pour la fortification de Benfeld par Ascagno Albertini.

Aujourd'hui les vestiges du château sont une propriété privée et constitués sur une motte d'un amas de ruines à peine visible mais propice à de belles randonnées au cœur du vignoble.

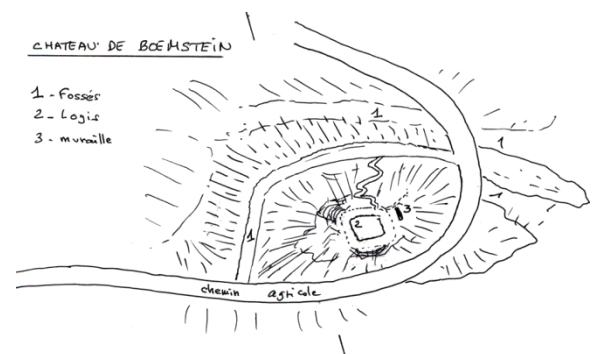


Des vestiges au sommet de la motte du château en 1974



ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Cette époque débute en 1789 avec la Révolution française et se déroule jusqu'à la période actuelle.



La Révolution française a légué de toutes nouvelles formes politiques, notamment au travers de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui proclame l'égalité des citoyens devant la loi, les libertés fondamentales, et la souveraineté de la Nation, apte à se gouverner au travers de représentants élus.

Situation du village juste avant la révolution

Le rapport de la visite de l'Evêque du **31 août 1763**, nous informe que la toiture de la chapelle est en mauvais état. Plusieurs membres de la famille Albertini d'Ichtratzheim sont enterrés sous une dalle en pierre qui se trouve dans le chœur de la chapelle. La communauté du village comprend environ 20 familles et 94 communians.

Le **28 janvier 1766**, Ichtratzheim obtient l'autorisation de l'Evêque «de tenir un maître d'école chez eux pour l'instruction de leur jeunesse ». Jusqu'à cette date les enfants du village devaient se rendre à Hipsheim à pied pour y fréquenter l'école.

En 1780, un recensement des personnes et des biens permet de savoir que la commune comptait 18 chefs de famille: 8 paysans qui possédaient un ou plusieurs chevaux, 2 paysans qui avaient une charrette, 6 ouvriers agricoles et 2 veuves d'ouvriers agricoles. Le nombre de chevaux qui était une des caractéristiques de l'importance des exploitations agricoles, s'élevait à 26, répartis entre les 8 fermes à chevaux. Toutes les familles avaient le droit d'avoir une vache et de pouvoir la joindre le matin au troupeau communal que le gardien des vaches menait paître dans une partie de la forêt. Le lait était ainsi assuré à toutes les familles. La commune possédait deux maisons habitées gratuitement par l'instituteur, le boulanger et les différents gardiens de chevaux, de vaches et de cochons

Le village après la révolution

70% des terres labourables appartiennent à des communautés religieuses et des Seigneurs. Avec la révolution et l'abolition des privilèges, il devint possible aux agriculteurs de notre village de devenir propriétaires des terres qu'ils cultivaient.

Le 14 décembre 1790, le Conseil Municipal demande d'acquérir pour le compte de la commune les 144 arpents de terres cultivables. La demande fut refusée. Ce sont les particuliers qui devaient faire les demandes d'acquisition et par lots importants, ce qui eut pour conséquence d'exclure les petits paysans de l'acquisition des terres.

1792 : l'assemblée nationale laïcise l'état civil qui était géré par l'autorité religieuse et le confie aux Maires.

En décembre 1792 sont ouverts dans la mairie d'Ichtratzheim les premiers registres des naissances, des mariages et des décès qui sont aujourd'hui encore utilisés.

Le curé et son vicaire qui administrent la paroisse d'Hipsheim et son annexe d'Ichtratzheim refusent de prêter serment de fidélité à la constitution civile et fuient à l'étranger pour sauver leurs vies.

1793 : 170 habitants sont recensés dans le village. La commune possédait 6 arpents de terres labourables et 14 arpents de prés qu'elle louait à différents habitants et qui lui procuraient 42 florins chaque année. Un décret du 14 août 1792 prévoit la possibilité de partager ces terres entre les habitants et une loi du 10 juin 1793 chargea les communautés de délibérer sur l'opportunité et les conditions du partage des terres.

La plupart des habitants furent opposés au partage puisqu'il aurait fallu remplacer le revenu de 42 florins par un nouvel impôt communal. Aussi le Maire convoqua-t-il une réunion de tous les habitants pour le 3 germinal à 6 heures du matin. Ils décidèrent à l'unanimité de ne pas partager les terres et signèrent tous la délibération. Sur la même feuille, les membres du Conseil Municipal confirmèrent que la décision était irrévocable.

1794 : une carte montre que la rivière l'Ill ne passe plus à Ichtratzheim, mais coule approximativement dans son lit actuel. La rivière "Petite-Ill" et les galets composant le sol à l'Est de la commune conservent la mémoire de ce passage de l'Ill à travers le village.

1803 : La commune engage un nouvel instituteur : M. Jean Baptiste Mayer de Erlenbach. Le contrat précisait les différentes tâches de l'instituteur et son mode de rémunération par la commune : il doit apprendre aux enfants à

lire, à écrire, et à calculer. Et, comme la langue française est actuellement utile et nécessaire, il doit apprendre aux élèves capables et qui le demandent, les rudiments de la langue française. Il est prévu qu'il sera également secrétaire de Mairie, sacristain, sonneur de cloches, s'occupera du chant à l'église et lavera le linge de l'église. Sa rétribution est aussi variée que ses emplois.

La commune conclut également des contrats de travail avec :

- Laurent HAMM comme boulanger communal, garde champêtre et éleveur du taureau communal.
- Mathis ANTZ comme gardien des chevaux
- Peter HOLM comme gardien des vaches
- Laurent ANTZ comme gardien des cochons

1810 : le procès-verbal de réception de la maison curiale est établi. Le presbytère contient d'abord la maison d'habitation du curé, un hangar, une écurie et remise, une cour au devant du presbytère. Derrière ladite maison se trouve le jardin.

1824 : l'axe principal traversant la commune est dénommé la RN83.

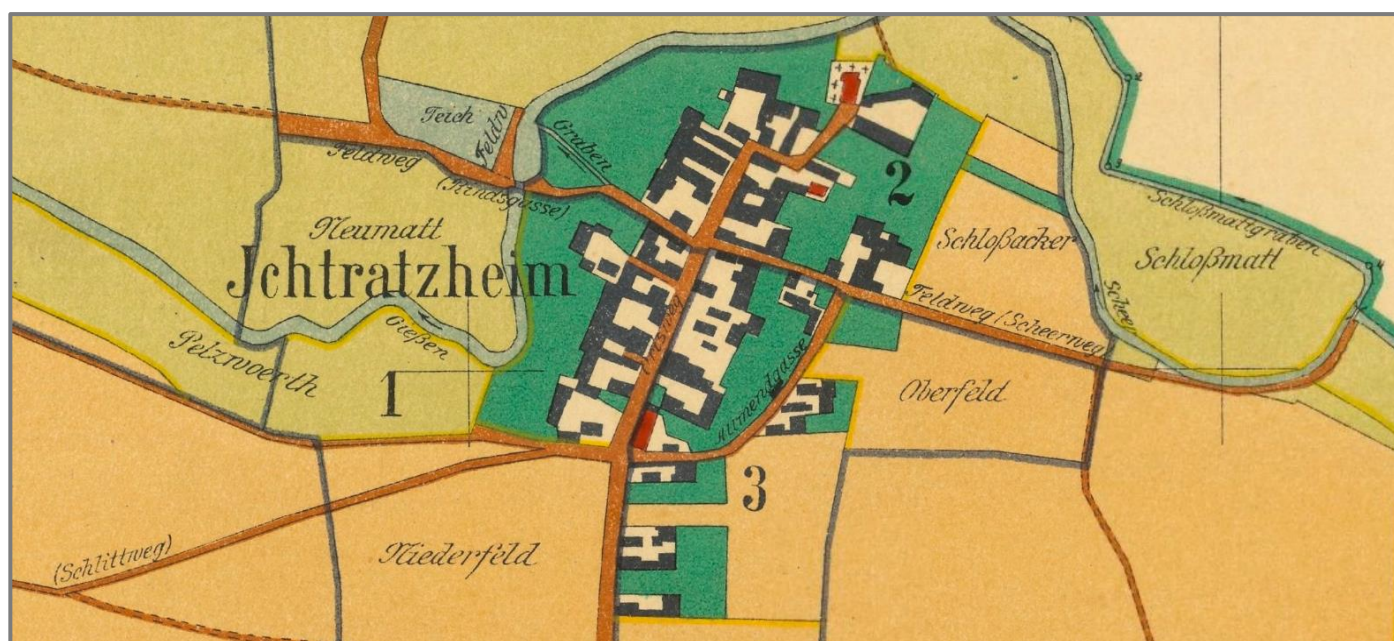
1835 : Construction de l'église actuelle.

1838 : Le Maire, Georges Sprauel certifie, dans un écrit, que la commune d'Ichtratzheim a tous les ans plus de ressources qu'il n'en faut pour faire face à toutes les dépenses tant civiles que religieuses. C'est sous son impulsion que l'église actuelle a été construite en 1835 et qu'elle a été enrichie de son ameublement intérieur, des cloches, de l'orgue et de l'horloge.

1841 : les villageois voient passer les premiers voyageurs en train avec l'ouverture au public de la ligne de chemin de fer de Strasbourg à Bâle (tronçons Strasbourg - Benfeld - Colmar).

1842 : construction de l'actuelle maison communale et de l'école.

1891 : inauguration du canal de décharge de l'Ill, permettant de dévier les eaux de la crue de l'Ill vers le Rhin à Erstein afin de protéger Strasbourg. Ichtratzheim est aussi protégée contre les crues de l'Ill et doit participer au financement de l'entretien de cet ouvrage.



Plan cadastral de 1899

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE : LE 20^{ÈME} SIÈCLE

Le 20^{ème} siècle a été marqué par deux grandes guerres dans sa première moitié, et par un progrès fulgurant dans la deuxième moitié. Au début des années 1900, l'activité principale était l'agriculture. On vivait modestement, essentiellement de ce qu'on produisait soi-même.

Certaines familles ont dû envoyer un ou plusieurs fils à la guerre, celle de 1914-1918 ou celle de 1939-1945.

Le progrès est impressionnant dans de nombreux domaines de la vie quotidienne dans le village. Dans les fermes, les travaux se sont fortement mécanisés. L'arrivée de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone, de la voiture ont changé la vie.

Bien des transformations sont intervenues dans nos comportements et la vie dans notre commune, avec une profonde mutation de la vie paroissiale.

Les dates des événements marquants et les extraits du Conseil Municipal au fil de ce 20^{ème} siècle sont le reflet de cette évolution.

1907 : première messe de l'Abbé Albert Sprauel le 06 août.

1908 : la commune commande son premier équipement de lutte contre l'incendie. Il s'agit d'une pompe à bras hippotractée, aujourd'hui exposée à l'écomusée d'Alsace

1923 : bénédiction des 3 cloches de l'église le 21 mai.

1924 : des cours facultatifs d'adultes sont organisés pour les jeunes gens après la sortie de l'école primaire. Ces cours sont financés par la commune, par la mise à disposition du local, de l'éclairage et du chauffage, ainsi que de la rémunération de l'instituteur. C'est totalement gratuit pour les élèves.

1925 : le Conseil Municipal est organisé en commissions. La commission de surveillance des bâtiments communaux, la commission de l'élevage du bétail, la commission de surveillance pour les chemins communaux.

L'orgue de l'église, mutilé pendant la guerre par l'enlèvement d'un registre, est réparé. Et comme la remise de l'école doit également être reconstruite, le Conseil Municipal, demandera, l'année suivante, une coupe extraordinaire dans la forêt communale pour compléter le budget. La forêt représentait une importante source de revenus pour la commune.

1927 : cette année déjà, la croix près de la route nationale a été renversée et totalement brisée par un camion. Le Conseil Municipal vote la somme de 535 frs pour sa réparation.

Se trouvait également dans le village « le teneur du taureau communal ». Une somme de 360 frs lui est allouée pour couvrir les coûts générés pour son « entretien ».

1928 : le Conseil Municipal, concernant les cours d'adultes, vu la bonne fréquentation des cours du soir, décide de ne pas rendre cet enseignement obligatoire, considérant que les meilleurs résultats sont obtenus avec les élèves de bonne volonté.

Les rues de la commune sont éclairées grâce à des lampes électriques, puisque le Conseil Municipal décide de faire installer par l'Electricité de Strasbourg, trois nouvelles lampes.

1929 : le Conseil municipal décide d'acquérir une machine à écrire d'occasion pour 1 600.00 frs.

1930 : dans l'intérêt de l'assainissement et de l'hygiène publique, le Conseil Municipal à l'intention de faire aménager des trottoirs et des rigoles dans la commune. Il est en effet déclaré inadmissible que les eaux usées des maisons et des fermes forment des mares stagnantes.

La vitesse des voitures est déjà à l'ordre du jour, sans qu'une réelle réglementation existe. Le Conseil Municipal est d'avis d'autoriser une vitesse maximale de 25 km/h pour les voitures automobiles à l'intérieur de l'agglomération.

Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux importants de réparation à la maison communale pour 21.010 frs.

La fréquentation des cours d'adultes est limitée à 6 années après la sortie de l'école primaire.

1931 : le Conseil Municipal, considérant les bonnes conditions dans lesquelles les familles obtiennent chaque année le bois d'affouage, décide que chaque foyer, ayant droit à un lot, prenne une part active et utile au transport du bois dit « de compétence ». Ainsi tous les propriétaires d'attelage sont tenus de mettre à disposition leur attelage, tous

les autres foyers ont à fournir un homme pour la manutention. En outre, les propriétaires d'attelage devront, à la demande de la commune, conduire une voiture de gravier dans les chemins forestiers.

1932 : curage de la Scheer. Le devis pour le curage du parcours de la Scheer sur le territoire de la commune s'élève à 33.000 frs. Ce curage est extrêmement urgent, le village risquant de manquer d'eau à la moindre sécheresse.

1933 : il y a un restaurant à Ichtratzheim. La société « La Cigogne » de Strasbourg a fait savoir au Maire qu'elle vient de poser un billard russe au restaurant Sprauel Anna.

1937 : le Conseil Municipal approuve le contrat de location de l'étang dit « Hansfroeste » au profit de la société de pêche d'Ichtratzheim

1938 : le Conseil Municipal, une fois pour toutes, décide de régler le problème de l'eau potable dans le logement de l'instituteur dans le bâtiment de la Mairie-Ecole. Il vote à cet effet le crédit de 6.000 frs pour l'installation d'une conduite d'eau avec pompe électrique.



1939 : des projections de films sont organisées ! Le Conseil Municipal est informé qu'un entrepreneur de Strasbourg organise depuis un certain temps des séances de cinéma dans la salle de l'auberge du village. Le Conseil décide qu'à l'avenir le programme de ces séances soit communiqué à Monsieur le Maire avant la séance.

Le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition de la société de pêche, la place nécessaire, sans aucune indemnité, à la construction d'une baraque.

1942 : la séance du 16/07/1942 est la dernière du Conseil Municipal avant la fin de la seconde guerre mondiale.

1944 : les allemands dans leur retraite avaient fait sauter le pont sur la Scheer au niveau de l'étang, le pont de la RN83, mais celui du chemin de fer à Ichtratzheim-faubourg n'avait sauté que partiellement.

Le 26/11/1944 au matin, les troupes de la 2^{ème} division blindée menées par le Général Leclerc traversent notre commune. Les chars ont emprunté le chemin de fer depuis la gare de Lipsheim.

La première séance du Conseil Municipal après la libération se déroule le 17/12/1944.

1946 : une équipe en vue d'assurer la protection de l'incendie est désignée par le Conseil Municipal.

Le conseil décide d'insérer dans le journal le « Nouvel Alsacien » la liste des jeunes gens mobilisés dans la Wehrmacht et victimes de guerre.

Le conseil municipal émet le vœu que le pont provisoire sur la scheer dans la Rinngasse, qui est en très mauvais état, soit reconstruit avant l'époque des foins. Le pont a été dynamité par les allemands en 1944.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un champignon, la mérule, favorisé par l'humidité estivale de cette année a causé d'importants ravages à l'Eglise. Les architectes ont conseillé de procéder immédiatement à l'éloignement du parquet, à l'enlèvement du sol sur une profondeur de 0.50m et à l'épuration des murs à la flamme de la lampe à souder. Le Conseil Municipal décide d'entreprendre ces travaux aussitôt, malgré des frais élevés évalués à 100.000frs.

1946 : en novembre, le Maire informe le Conseil Municipal que les réparations de l'église seront prochainement terminées. Les frais se montent à 334 000.00 frs. La commune n'ayant plus qu'un budget de 150 000.00 frs, il est décidé de faire un emprunt de 200 000.00 frs à rembourser en 10 annuités égales.

La commune projette de doter ses habitants de l'eau courante dès 1947.

A droite : le restaurant du village
« Wirtschaft Zum Goldenen Apfel »

La construction existe toujours au 20 rue du château

Dans sa séance du 22 novembre 1946, le Conseil Municipal décide l'augmentation de 25% du traitement des employés communaux, à savoir : l'appariteuse, le garde champêtre, la balayeuse de la salle de classe, le secrétaire de mairie, la maîtresse de couture.

1947 : un premier lot de livres de bibliothèque au prix de 5 000.00 frs est acheté par la commune pour la bibliothèque de l'école.

Le conseil exprime le vœu, que les Ponts et Chaussées prennent à leur charge la remise en état du chemin de l'Eylöth (le long du chemin de fer au niveau du Faubourg) endommagé par les chars de la division Leclerc.

Lors de la consultation publique, une grande majorité des administrés se sont prononcés pour l'installation de la conduite d'eau. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'adhérer au syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Nordhouse.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à l'érection d'un monument commémoratif en souvenir des morts de la guerre 1939/1945. Il propose l'orée de la forêt comme emplacement. Les frais qui en résultent devront être partagés par moitié entre la municipalité et une quête auprès des habitants.

1949 : cette année, un élève quittera la classe. Le Conseil Municipal est d'avis que la création du cours pour un effectif si réduit serait trop onéreuse et ne reconduit pas le cours d'adultes. C'est la fin des cours pour adultes dans notre commune.

Lors de la séance du 05 décembre 1949, l'idée d'un remembrement est évoquée pour la première fois. En effet, Monsieur le Maire donne connaissance du texte de Monsieur le Sous-Préfet ayant pour objet les travaux de réorganisation de la propriété foncière et de remembrement. Le Conseil Municipal, sans se prononcer contre le remembrement, décide d'ajourner cette question à quelques années pour raisons financières.

1950 : lors de la séance du 21 avril 1950, le Maire soumet à nouveau au Conseil Municipal la question du remembrement. Le Conseil Municipal estime qu'un remembrement partiel serait souhaitable, spécialement dans le lieu-dit Oberfeld.

Le conseil, sollicité par le Mouvement Républicain Populaire, exprime le vœu d'instaurer l'enseignement de l'allemand obligatoire dans les dernières années scolaires, quand la langue française aura déjà reçu une assise suffisante. Il est précisé que l'Alsace est une région frontalière, l'alsacien est très proche de l'allemand : cet enseignement ne devrait plus créer de grandes difficultés aux élèves.

1952 : le téléphone arrive à Fegersheim. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du texte de Monsieur le directeur des PTT concernant l'établissement d'une permanence téléphonique à Fegersheim. Il s'agit d'assurer le service téléphonique tous les dimanches de 11 à 21 heures. Cette permanence coûterait à la commune environ 10 frs par habitant et par an. Le Conseil Municipal approuve l'installation d'une telle permanence appelée à rendre bien des services dans les cas urgents, et décide d'en assurer sa part de frais.

1953 : une subvention de 185 917 frs a été allouée à la commune. Ces fonds sont destinés à l'achat d'un appareil de projection sonore pour l'école communale. Ces fonds sont insuffisants et un budget supplémentaire de 100 000.00 frs est voté.

1955 : achat d'un réchaud destiné au préchauffage du lait distribué aux élèves.

1957 : le Conseil Municipal décide l'électrification de la sonnerie de la cloche et de l'horloge de l'église et vote un crédit de 700 000.00 frs.

1959 : le Conseil Municipal décide la création d'un corps de sapeurs-pompiers.

1960 : le Conseil Municipal engage la commune, pour une durée de 30 ans, à assumer les dépenses qui résulteront de la création d'un corps de sapeurs-pompiers et envisage l'achat d'une moto-pompe.

1961 : dans une lettre, le Maire de Fegersheim propose la création d'un syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères dans les communes de Fegersheim, Lipsheim, Ichtratzheim, Eschau et Plobsheim. Après débat sur la question, le Conseil Municipal a décidé de ne pas se joindre au syndicat projeté vu qu'Ichtratzheim est une commune rurale et que la majeure partie des chutes ménagères sont utilisées pour l'alimentation animale.

1963 : destruction du Hamster, animal considéré comme nuisible à l'époque. Le territoire de la commune est infesté de hamsters. Il convient, à ce moment-là, d'organiser une campagne de destruction.

1965 : le chef des sapeurs-pompiers a déposé une demande d'installation d'une sirène pour donner l'alerte en cas d'incendie, vu que la sonnerie des cloches employée jusqu'à ce jour, donne lieu à des confusions. Le Conseil Municipal décide l'installation d'une sirène.

La coopérative laitière d'Ichtratzheim a présenté une demande de location d'un local de la maison communale, en vue d'y installer un centre de ramassage de lait. Le conseil décide de céder le dit local à la coopérative pour une durée de 99 ans. L'aménagement du local est à la charge du locataire.

1966 : construction du garage communal. Le Conseil Municipal approuve les plans.

C'est également l'année de la constitution d'une commission pour le remembrement, et l'étude du projet pour la banlieue d'Ichtratzheim.

Il y a une cabine téléphonique à Ichtratzheim. L'appariteuse est également chargée de sa gérance.

Le Conseil Municipal accorde l'autorisation d'installer, à ses propres frais, une salle de bain dans la maison communale dans le logement de l'appariteuse.

1967 : installation de trottoirs et d'un assainissement pluvial à Ichtratzheim Faubourg.

1968 : le Conseil Municipal décide de participer aux frais de construction et de fonctionnement du Collège d'Enseignement Secondaire d'Erstein.

Le Maire propose l'installation d'une salle de bain dans le logement de l'instituteur, car un changement dans le personnel enseignant aura lieu.

1971 : le Conseil Municipal exprime son accord pour louer et mettre le bureau de la Mairie à la disposition de la caisse du Crédit Agricole en vue d'heures d'accueil pour la population d'Ichtratzheim.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de faire installer à la mairie le téléphone, avec un deuxième appareil dans le logement de service du secrétaire, qui est aussi le logement de l'instituteur.

La commune décide de vendre les seules terres communales (Koehrwörth) pour la création d'un lotissement, dénommé lotissement de la forêt. Pour résoudre le problème de survie de la commune, spécialement le maintien de l'Ecole dans le village, vu le nombre décroissant d'élèves, la création d'un lotissement est la seule garantie identifiée.

En février, le Maire informe le Conseil Municipal que la tenue de taureaux reproducteurs cessera à partir du 01 avril 1971, étant donné que tous les exploitants passent par l'insémination artificielle.

1973 : le Conseil Municipal procède à la nouvelle dénomination des rues de la commune d'Ichtratzheim. Rue du Château, rue des Vergers, rue de la Scheer, rue de la Forêt, rue Fleury, route de Lyon et rue de l'Andlau.

Création du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples d'Erstein regroupant les communes suivantes : Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim. Cette structure évoluera jusqu'à devenir l'actuelle « Communauté de Communes du Canton d'Erstein ».

Le 10 novembre : inauguration du gymnase d'Erstein (SIVOM).

1974 : le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères à partir du 1^{er} janvier. Elle doit rapporter 3 700.00 frs en 1974.

La commune est rattachée au Canton d'Erstein, et non plus à celui de Geispolsheim.



Ecole communale d'Ichtratzheim au début des années 1960. Les enfants y étaient généralement scolarisés de 6 à 14 ans

1976 : l'élargissement de la RN83 en 2x2 voies, au lieu de 2x1 voie, est déclaré d'utilité publique.

La Direction des Télécommunications de la Région Alsace propose l'implantation d'une cabine téléphonique publique sur le territoire de la commune.

1977 : le Conseil Municipal décide la création d'une deuxième classe élémentaire, suite à la lecture de la mesure prise par l'Inspection Académique

Suppression de la cabine téléphonique aménagée à l'intérieur du bâtiment de la mairie, suite à l'installation d'une cabine sur la voie publique.

Suppression du poste de secrétaire de mairie confié à l'instituteur et création du poste de secrétaire de mairie professionnel.

Installation du chauffage central dans le logement de fonction de l'instituteur.

L'association de pêche et de pisciculture demande à la commune l'autorisation de construire un nouveau chalet sur l'emplacement de la baraque existante.

1979 : changement de signalisation au faubourg. Le faubourg d'Ichtratzheim est indiqué sur la RN83, dans les deux sens, par un panneau Fegersheim. Différents désagréments s'ensuivent, à savoir, certains visiteurs du faubourg s'orientent à tort vers le village, les habitants du faubourg ne se reconnaissent pas dans cette appellation et la gendarmerie d'Erstein craint que les procès-verbaux pris dans le faubourg soient contestés par des contrevenants se croyant être à Fegersheim ou à Lipsheim. Le Conseil Municipal demande la suppression des panneaux actuels et l'implantation de panneaux « Ichtratzheim Faubourg ».

Changement d'horaires scolaires : vu le résultat de l'enquête concernant le changement des horaires scolaires, le conseil municipal décide de fixer le nouvel horaire scolaire de 8h à 12h et de 14h à 16h. L'horaire scolaire était fixé jusqu'à cette date de 8h à 11h et de 13h à 16h.



1980 : le Conseil Municipal décide d'acquérir l'ensemble immobilier au 34 rue du château, afin d'aménager un équipement sportif communal et d'élargir la rue des Vergers.

Le 30 mai, l'association des donneurs de sang bénévoles, créée récemment à Ichtratzheim, sollicite l'autorisation d'établir son siège à la mairie. Le Conseil Municipal donne son accord à cette requête.

Le 5 décembre, le Conseil Municipal approuve la décision de créer une aire d'évolution à proximité de l'école communale ainsi qu'une aire de stationnement et d'arrêt pour autobus et transport scolaire.

1981 : la décharge qui se trouve dans la forêt est fermée.

1982 : le Conseil Municipal débat d'un projet d'aménagement de passages souterrains sous la RN83 pour les véhicules agricoles. Il demande par ailleurs, que, si possible, soit prise en considération l'ensemble de la population d'Ichtratzheim, concernant l'accès et la sortie de la RN83 dans les deux sens, lors de la réalisation de cet ouvrage.

1985 : il n'y a pas encore de téléphone à l'école. Le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale, demandant l'installation du téléphone à l'école. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner une suite favorable pour des raisons budgétaires.

1987 : le Conseil Municipal donne son accord à la construction d'un pont sur la voie ferrée et d'un autre sur la RN83, ainsi que la réalisation d'un échangeur avec la RN83

En novembre, en séance extraordinaire, le Conseil Municipal décide de s'associer aux Conseils Municipaux de Fegersheim et Lipsheim en vue de l'envoi à Monsieur le Ministre de l'Equipement de la motion commune concernant le trafic routier entre Strasbourg et Sélestat. Ce courrier déclare notamment que, "Dès à présent, la RN83 est nettement insuffisante pour absorber sans nuisances multiples ni dangers majeurs tant pour l'usager que pour le riverain, le trafic de plus en plus intense, à la fois régional, national et international qui traverse le centre de l'Alsace du nord au sud."

1988 : le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente par un antiquaire d'une pierre sculptée datant du début du 17^{ème} siècle, et représentant un lion debout tenant le blason de la famille d'Ichtratzheim. Vu l'intérêt historique que représente cette sculpture, le conseil décide l'acquisition de cette pièce.

1989 : le Conseil Municipal décide l'installation d'une antenne de la bibliothèque centrale de prêt dans les locaux du bâtiment mairie-école.

1990 : le 2 mai, en séance extraordinaire, le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la motion des parents d'élèves concernant le retrait d'un poste d'enseignant entraînant la fermeture de l'école. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, manifeste sa très grande consternation, se déclare totalement solidaire avec les parents, demande fermement le maintien de l'école à Ichtratzheim, et demande de façon urgente une entrevue entre Monsieur l'Inspecteur d'Académie et les représentants du Conseil Municipal.

Le 28 septembre, suite à la fermeture de l'école d'Ichtratzheim, les parents, dont certains sont dans l'impossibilité de transporter leurs enfants à l'école de Lipsheim en raison de leurs contraintes de travail, demandent l'organisation d'un transport scolaire d'Ichtratzheim à Lipsheim.

1995 : le 7 juillet, le Conseil Municipal est informé des démarches entreprises conjointement avec la commune de Hipsheim en vue d'un regroupement scolaire, ou de la mise en place d'une intercommunalité, afin de pouvoir ouvrir une classe à Ichtratzheim. Le Conseil Municipal considérant que les enfants scolarisés à Lipsheim se trouvent quotidiennement dans les bouchons de la RN83 se prononce pour la mise en place d'un groupe scolaire intercommunal Ichtratzheim – Hipsheim.

Ce projet se concrétisera dès la rentrée 1995.

La commune décide le projet de création d'un lotissement communal au lieu-dit « Oberfeld » (actuelle rue des Arpents)

En décembre, la Communauté de Commune du Pays d'Erstein est créée. Le Conseil Municipal approuve les statuts et demande l'adhésion d'Ichtratzheim à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec effet au 1^{er} janvier 1996. Cette communauté est constituée des communes de Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim et Uttenheim.

1996 : mise en place de la semaine de 4 jours à l'école intercommunale Hipsheim-Ichtratzheim. Le sondage effectué par les enseignants est largement favorable à l'instauration de la semaine de 4 jours. Le Conseil Municipal en décide à l'unanimité l'instauration.

Le concours des maisons fleuries a eu lieu la première fois dans la commune.

Le 17 octobre, le Conseil Municipal décide de donner au projet de lotissement communal le nom de : « les Arpents ». A cette même date, la restauration du presbytère est décidée.

1997 : en mai, le Conseil Municipal décide de procéder à la vente des terrains à bâtir dans le lotissement communal « les Arpents », constitué de 7 lots.

1999 : le Conseil Municipal décide de faire réaliser la borne du millénaire en grès et valide le projet d'emplacement dans la forêt communale.



En novembre, le Conseil Municipal décide le transfert de l'organisation des services de secours et d'incendie à la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, ainsi que les biens matériels et le personnel.

2000 : pour la borne du millénaire, le Conseil Municipal décide la réalisation en grès, carrée, avec les inscriptions suivantes : sur une face la date du 1^{er} juin 2000, sur une autre, le blason d'Ichtratzheim, sur la troisième face, la déclinaison du nom de la commune de 1140 à 1710 et sur la quatrième face, la citation « chaque jour est une aube », et enfin, son implantation au milieu de la forêt le 21 juin 2000.

HISTOIRE D'EAU

La commune est aujourd'hui traversée par 3 cours d'eau :

- La Scheer
- L'Andlau
- La Petite-III

Un fossé, le « Eichmattgraben », relie la Petite-III et la Scheer



La Scheer naît de la confluence de plusieurs fossés drainant le vignoble entre Scherwiller et Itterswiller. C'est un petit cours d'eau semi-artificiel de 37 km drainant à lui seul environ la moitié du bassin versant de l'Andlau (133 km²). Elle possède une dérivation vers l'Andlau au niveau de Kertzfeld et se jette dans l'Andlau à Fegersheim, juste avant la confluence de ce dernier avec l'III. Son affluent principal, la Schernetz, le rejoint en amont de Kertzfeld. A Ichtratzheim, la Scheer est en connexion avec la Petite-III, via le fossé « Eichmattgraben », qui a la particularité de pouvoir couler alternativement dans les deux sens en fonction des hauteurs d'eau. Ce fossé « graben » tient son nom d'une parcelle en amont, à Hipsheim s'appelant « Eichmatt ». Coulant habituellement de la Petite-III vers la Scheer, le sens d'écoulement s'est par exemple inversé lors de la crue de janvier 2018.

L'Andlau prend sa source en dessous de la crête des Myrtilles (1 080 m) au Champ du Feu. A 1 000 m d'altitude, elle se transforme en une cascade au-dessus du Hohwald, en dévalant le val d'Eléon pour traverser Andlau, la ville dont elle porte le nom.

L'Andlau a eu par le passé une forte utilisation économique, notamment par l'irrigation des prairies, l'alimentation des scieries, les moulins d'Andlau, et le transport du bois par flottage avant la construction de la route du Hohwald (1850).

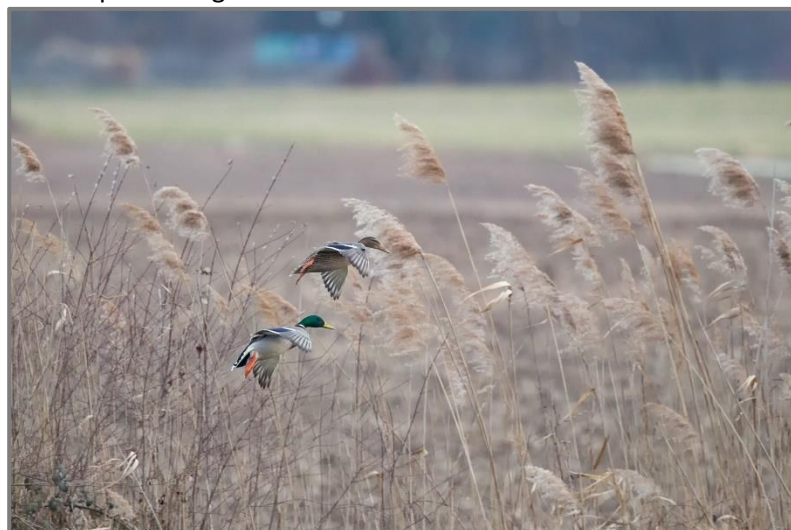
Dans son parcours de plaine, l'Andlau traverse une vaste zone naturelle préservée, le Bruch de l'Andlau, composée d'une forêt de plaine et de prairies, qui s'étend grosso-modo du Nord de Sélestat au Sud de Geispolsheim.

Longue de 40 km, elle draine un bassin versant de 307 km².

Ses principaux affluents sont, d'amont en aval :

- la Scheer Neuve en aval de Zellwiller (5 km),
- le Dachsbad à Meistratzheim (14 km),
- la Kirneck à Valff (18 km),
- la Scheer à Fegersheim (37 km)

Elle conflue avec l'III au niveau de Fegersheim.



La Petite-III est un bras de la rivière principale l'III.

Principale rivière d'Alsace, l'III traverse la plaine du Sud au Nord pour rejoindre le Rhin en aval de Strasbourg. Elle prend sa source au Glasberg, dans les collines jurassiennes, près de la frontière avec la Suisse, traverse le Sundgau pour entrer dans la plaine à Mulhouse et son cours est quelque peu parallèle au Rhin. La longueur de son cours est de 216,7 km

L'III recueille toutes les eaux des pentes Nord du Jura et celles de la pente Est de la chaîne des Vosges. Les affluents les plus importants sur la rive gauche sont, de l'amont vers l'aval, la Largue, la Doller, la Thur, la Lauch, la Fecht, le Giessen, l'Andlau, l'Ehn et la Bruche immédiatement en amont de Strasbourg. Sur la rive droite, elle reçoit quelques petits ruisseaux d'origine phréatique qui ne modifient guère son débit.

La Petite-III est une dérivation de l'III qui commence au cœur de Nordhouse, traverse la commune d'Hipsheim pour alimenter ses étangs, puis délimite l'Est du ban communal d'Ichtratzheim, avant de retrouver l'III entre Ohnheim et Eschau au niveau du pont qui relie les deux communes.



Les trois photographies :

- Canard colvert sur la Scheer
- Couple de colverts à Ichtratzheim
- Héron cendré et une gallinule poule-d'eau sur la Scheer

Lorsque la Scheer se jetait dans l'Ill à Ichtratzheim

L'histoire et la géographie d'Ichtratzheim est intimement liée à la présence de l'eau et notamment de l'Ill qui traversait le ban communal jusqu'il y a quelques siècles. Malgré cette position près de l'eau, le village n'a jamais été une localité de pêcheurs vu que le seigneur du village de réservait le droit de pêche.



Sur des cartes de **1576 et 1584** (carte ci-dessus) :

- L'Ill traverse le ban communal d'Ichtratzheim, a priori au niveau de l'actuelle forêt communale, derrière l'église : cela confirme les cartes géologiques et la nature du sol caractéristique du Ried qui diffère à cet endroit de celui de la plaine.
- La Scheer se jette dans l'Ill entre Hipsheim et Ichtratzheim. En effet, selon la carte géologique, les dépôts de la Scheer laissent place à ceux de l'Ill entre Hipsheim et Ichtratzheim
- L'Andlau passe à l'Ouest de Lipsheim, alors que cette dernière se situe aujourd'hui sur sa rive gauche

Les autres cartes ne montrent pas d'évolution significative des cours d'eau jusqu'à la carte de Cassini au **18^{ème}** siècle :

- La Scheer coule approximativement dans sa zone actuelle
- Le débit principal de l'Ill se situe plus à l'Est, au niveau de l'actuelle Petite-Ill à Ichtratzheim
- Une connexion relie l'Ill et la Scheer (actuel Eichmattgraben).

A noter l'indication sur la carte de la présence du château au bord de la Scheer à Ichtratzheim.



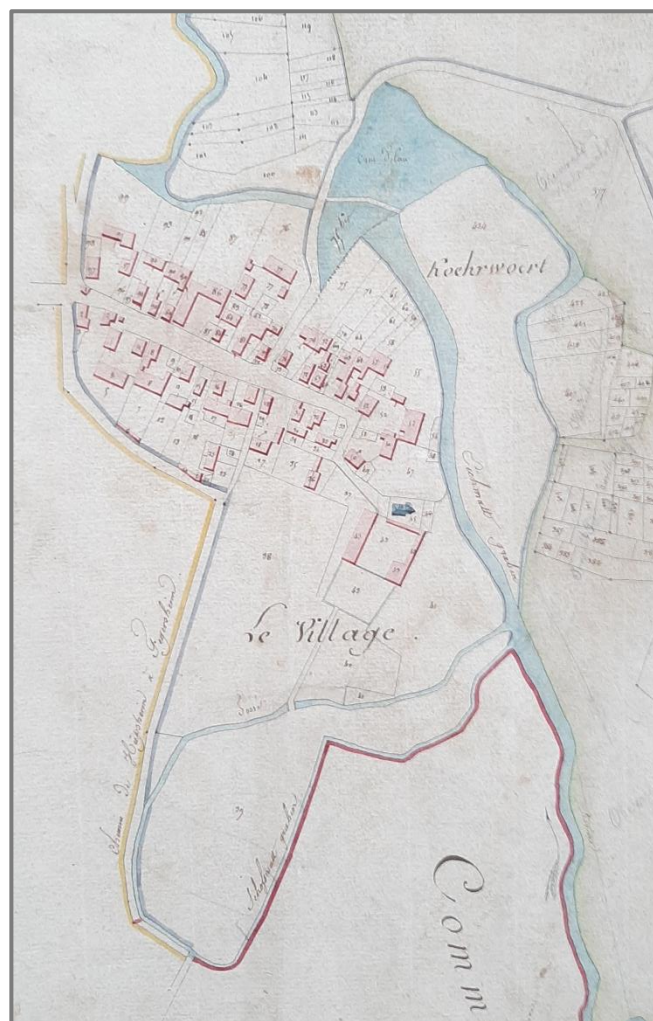
En 1799, le débit principal de l'III semble se déplacer au fil du temps plus à l'Est, au niveau de son lit actuel. C'est l'actuelle Petite-III, bras de l'III, qui délimite la forêt communale.

La carte du cadastre de 1822, nous apprend que :

- Un bras de la Scheer alimente le Schlossmatt graben (fossé des prés du Château)
- L'Eichmattgraben encercle depuis l'III un lieu-dit « Koehrwörth », près derrière le village entre l'actuelle Scheer et la forêt.
- Nous constatons les prémices de l'actuel étang de pêche et de la zone dite « Ross-Schwamm »



Photo du lieu-dit « Koehrwort » sous la crue de 2018



En 1904 (ci-contre) :

- Les cours d'eau sont dans les grandes lignes comparables aux tracés actuels
- Le fossé d'eau du Château est encore en eau
- L'étang n'existe pas encore sous sa forme actuelle

Sur des photos aériennes de 1956 :

- Le fossé d'eau au sud du village est encore visible (ci-contre)
- La Scheer est constituée de méandres et son lit diffère légèrement par rapport à la situation actuelle
- Une dérivation de l'Andlau alimente un fossé dans Lipsheim, qui alimente les étangs actuels de cette commune. Le barrage au début de cette dérivation existe encore aujourd'hui à Ichtratzheim, alors que le bras d'eau vers Lipsheim n'existe plus



LES MÉANDRES DE LA SCHEER

En noir et blanc une photo aérienne du village et des cours d'eau vers 1956 avant le remembrement des années 70. En couleur une vue satellitaire actuelle : les cours d'eau ont été lissés et les parcelles agricoles agrandies.



LA PROTECTION DU VILLAGE CONTRE LES CRUES

Une partie du village d'Ichtratzheim se situant dans la zone de crue de l'Ill, sa protection est assurée par les ouvrages se situant vers Erstein.

Un peu en amont de la ville d'Erstein, un bras dit Krafft partait de la rivière pour se diriger vers le Rhin. Lors du siège de Strasbourg, en 1393, ce bras a été aménagé pour dévier les eaux de l'Ill vers le Rhin afin de mettre à sec les moulins situés à l'intérieur de la ville de Strasbourg.

Immédiatement en amont de la digue du Rhin, la Krafft alimentait un réseau de canaux (appelés "Rhin Tortu") qui, au passage, fournissaient l'énergie à des moulins pour réunir leurs eaux avec celles de l'Ill à l'entrée sud de Strasbourg. Toutes ces dérivations étaient réglées par des barrages à poutrelles.

Le bras de Krafft avait une capacité d'évacuation de l'ordre de 90 m³/seconde vers le Rhin, le restant du débit de crue, connu à l'époque et évalué à environ 240 à 250 m³/seconde, était dirigé sur Strasbourg. Grossi par l'Andlau, par l'Ehn et, surtout, par les eaux de la Bruche, ce débit était de l'ordre de 400 m³/seconde à l'entrée de la ville. Les deux canaux à l'intérieur de la ville de Strasbourg n'étaient pas calibrés pour évacuer cette masse d'eau. Il y avait débordement et certaines rues étaient à 1m sous les eaux, sans parler des inondations de caves, voire même de rez-de-chaussée. L'extension de la ville, sa modernisation et l'urbanisation des faubourgs Sud étaient compromises. A l'entrée Sud de Strasbourg, des terrains d'environ 350 ha de surface étaient impropres à la construction d'immeubles ou à l'implantation d'industries.

Cette situation néfaste se présentait dans toutes les communes situées en aval d'Erstein et les extensions actuelles auraient été impossibles sans le détournement des crues de l'Ill vers le Rhin.

Le canal de décharge de l'Ill

Le canal de décharge des hautes eaux de l'Ill est le cours d'eau vital pour la Ville d'Erstein et les communes situées en aval comme Ichtratzheim.

La crue exceptionnelle de décembre 1882 et les dégâts causés par les inondations à l'intérieur de la ville de Strasbourg ont accéléré d'une façon importante l'idée de la construction d'un canal appelé à dériver les crues de l'Ill vers le Rhin et les études ont été entreprises les années suivantes.

Le canal de décharge emprunte la vallée de l'ancienne Krafft sur une longueur de 8,5 km, entre Erstein et l'actuel plan d'eau de Plobsheim.

L'ensemble des travaux de construction du canal de décharge et des ouvrages annexes s'est échelonné sur les années 1886-1891. L'inauguration officielle a eu lieu le 25 avril 1891.

Les travaux ont été chiffrés à l'époque à 1 050 000 Marks. Cette somme importante a appelé les participations suivantes :

- Ville de Strasbourg 315 000,- Marks
- Département du Bas-Rhin 125 000,- Marks
- Etat 610 000,- Marks



A l'entrée du canal de décharge de l'Ill, le barrage de la Steinsau à Erstein participe à la protection des crues de l'Ill à Ichtratzheim. Photo du barrage en cours de modernisation en 2017 intégrant 6 vis hydrauliques pour générer de l'énergie, ainsi qu'une passe à poissons notamment pour les saumons.

La commune d'Ichtratzheim doit participer au financement de sa protection contre les crues

Tous ces ouvrages d'art, les digues et les berges ont nécessité et demandent encore des travaux d'entretien importants et une surveillance permanente lors des crues, frais souvent très substantiels. Aussi, le législateur, lors de la fixation des participations des intéressés aux frais d'entretien de l'III, du canal de décharge et autres, a repris l'idée initiale de faire payer les principaux bénéficiaires des avantages tirés de ces installations.

C'est ainsi que l'ordonnance du 30 avril 1906 sur l'entretien de l'III et de ses dépendances, reprend dans ses articles 6 et 12 la participation des collectivités situées entre Erstein et Strasbourg à l'entretien des installations de dérivation des crues en amont d'Erstein de la façon suivante :

- Ville d'Erstein 1/100
- Commune de Nordhouse 1/100
- Commune de Hipsheim 1/200
- **Commune d'Ichtratzheim 1/200**
- Commune d'Eschau 1/100
- Commune de Fegersheim 1/100
- Commune d'Illkirch-Graffenstaden 2/100
- Commune d'Ostwald 2/100
- Ville de Strasbourg 30/100
- Département du Bas-Rhin 6/100
- = 45/100 de participation des collectivités



La crue de 2018 dans la forêt d'Ichtratzheim

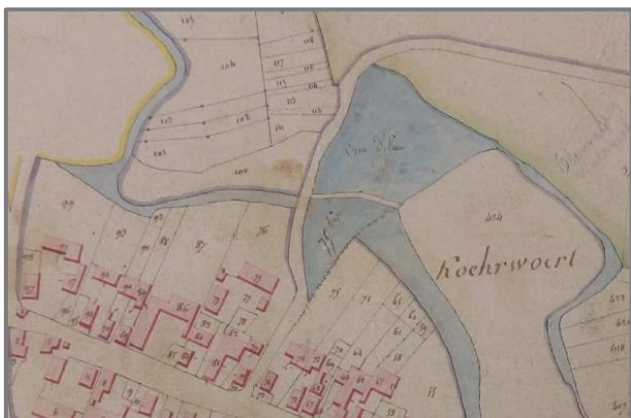
Le montant annuel est variable suivant l'importance des travaux d'entretien effectués. Il y a lieu de rappeler que l'aménagement d'EDF et le bassin de compensation de Plobsheim ont fait diminuer d'une façon très importante les frais annuels.



La zone du Ried en bordure du village sous les eaux en 2018

L'ÉTANG DE PÊCHE ET LA SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS

La création de l'étang de pêche marque la transition entre l'utilité agricole de ce lieu et son évolution vers une zone dédiée à des activités de loisirs.



Plan cadastral de 1822

La commune est propriétaire d'une parcelle d'une superficie de 4743m², sur laquelle se trouve un étang de pêche dit historiquement « Hanfroeste » qui peut se traduire par « rouissage du chanvre ».

Cette parcelle contiguë au Nord à la rivière « La Scheer », ainsi qu'une parcelle dénommée « Ross-Schwamm » contiguë à la rivière au Sud, formaient une zone de vie dédiée aux villageois et étaient utilisées comme mare à rouillir le chanvre, de lavoir, de lieu de prélèvement d'eau, de zone de baignade ou encore de zone pour laver les chevaux.

Le 2 mars 1937 a été créée la société des Pêcheurs à la ligne d'Ichtratzheim, alors présidée par M. Théophile Lingelser.

Le 14 mars 1937 le Conseil Municipal valide la mise en place d'un contrat de location de l'étang dit « Hanfroeste » au profit de la Société des Pêcheurs à la ligne d'Ichtratzheim.

Le 7 juin 1937 un contrat a été conclu entre la Commune et « La société des pêcheurs d'Ichtratzheim », aujourd'hui dénommée l'AAPPMA d'Ichtratzheim (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), afin de louer l'étang et la parcelle à ladite société pour une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour la même période. Cette convention cite notamment la présence d'un barrage avec des poutrelles qui ne devront pas provoquer de débordement des eaux de la rivière. Elle cite également la construction nécessaire par « La société des pêcheurs » d'une digue pour séparer l'étang d'un pré communal.



Deux sœurs du village au bord de l'étang - années 1940 -1950

Le 12 mai 1939, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Louis HAMM, Maire, a décidé d'autoriser la société à placer au bord de l'étang une baraque.

Durant la seconde Guerre Mondiale la baraque a été réquisitionnée au cours du mois de février **1945** par une quarantaine d'homme de la Brigade d'Alsace Lorraine et au mois de mai par des hommes de la Division Leclerc. D'importants dégâts ont été constatés. Des volets, revêtements intérieurs en bois, toiles de sacs, guirlandes, ornements divers et meubles rustiques ont été utilisés par les troupes pour se chauffer.

Le 24 juillet 1977, le Conseil Municipal, sur la demande l'Association de Pêche et Pisciculture d'Ichtratzheim, a émis un avis favorable à la transformation du chalet de l'étang, édifié sur terrain communal.



Durant ces années de location de la parcelle, l'association a entre autre réalisé avec l'aide de villageois, les investissements ci-dessous :

- La création de la digue citée dans le contrat
- La construction d'un chalet des pêcheurs en bois
- La construction d'un chalet des pêcheurs en maçonnerie en remplacement du chalet en bois
- L'entretien et le renforcement des berges de l'étang

Ci-dessus, la construction du chalet de pêche

Ci-contre, un défilé dans le village en présence de majorettes pour l'inauguration du chalet



LA PROTECTION DU VILLAGE CONTRE LES INCENDIES

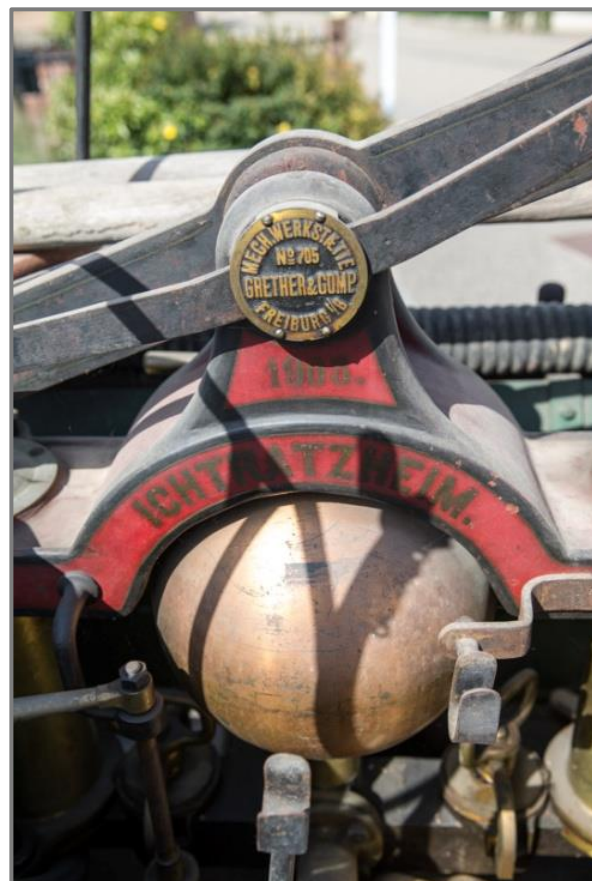
Le 13 août 1908, la commune d'Ichtratzheim commande son premier équipement de lutte contre les incendies : une pompe à bras. Le corps des Sapeurs-Pompiers n'est pas encore créé, les villageois assurent eux-mêmes leur protection.



La pompe à bras d'Ichtratzheim est visible à l'écomusée d'Alsace à Ungersheim

Le 15 février 1946, le Conseil Municipal décide de constituer une équipe responsable d'assurer la protection contre l'incendie.

Le 29 mai 1959 le Conseil Municipal propose l'achat d'une motopompe contre les incendies. Cet achat est soumis à l'approbation du service d'incendie, mais ce service ne donne son visa que si un corps de sapeurs-pompiers est créé dans la commune. Le conseil décide de réunir lors du prochain essai de la pompe à incendie les jeunes gens et hommes de 18 à 35 ans en vue d'étudier la possibilité de constitution d'un corps de sapeurs-pompiers.



Le 4 juillet 1959, donnant suite à une proposition émanant du Commandant Schmitt, inspecteur du service départemental des services d'incendie, le Conseil Municipal :

- décide la création d'un corps de sapeurs-pompiers
- s'engage pour la commune à assurer les frais d'équipements qui en résultent, à savoir un uniforme complet au chef de corps et un casque au moins à chaque sapeur-pompier.
- nomme une commission comprenant :
 - le futur chef pompier : Jean Grad, cultivateur,

Président

- désigne les deux membres suivants du Conseil Municipal : Nuss Joseph et Schaal Raymond
- propose en vue de la nomination de trois délégués par le Préfet : Sittler Jean, Sprauel Joseph, Schaal Paul tous trois conseillers municipaux.
- choisit comme médecin chargé de l'examen des recrues le Dr Kim à Fegersheim.
- prie l'inspecteur départemental des services d'incendie de soutenir ce jeune corps de ses bons avis et de ses conseils.



Des pompiers d'Ichtratzheim faisant partie du Corps depuis de sa création, lors d'une soirée Ste Barbe de remise des distinctions par le Maire

Le 8 janvier 1960, le Conseil Municipal à l'unanimité engage la commune pour une durée de 30 ans à assurer les dépenses qui résulteront de la création d'un corps de Sapeurs-Pompiers à Ichtratzheim, telles que : frais d'instruction du chef de corps, frais de tenue de feu des sapeurs, frais d'achat du matériel de lutte contre incendie (motopompe et tuyaux), frais d'entretien du matériel précité, frais de bureau, de local, d'assurances. Il vote à cet effet un crédit d'un million de Francs.

Le Conseil Municipal sollicite l'intervention de Monsieur le Sous-Préfet en vue d'obtenir pour la commune une subvention substantielle pour l'achat de la motopompe envisagée.



La motopompe et les Sapeurs-Pompiers communaux

Le 5 février 1960, le Conseil Municipal décide de porter l'effectif du corps de sapeurs-pompiers de 12 à 16 soit le chef et 15 sapeurs-pompiers.

Le Conseil Municipal décide de mettre la pompe à incendie à deux roues devenue disponible par l'achat d'une motopompe, à la disposition des habitants du faubourg « Pont de l'Andlau » à condition que les intéressés en manifestent le désir et qu'il soit mis à la disposition un local adéquat. Dans le cas contraire la pompe sera mise en vente comme ferraille. »



1960 : installation d'une sirène pour donner l'alerte et remplacer l'utilisation de la sonnerie des cloches. Le Conseil Municipal vote un crédit de 1 753,20 FRF.

25 novembre 1960 : le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a mis en adjudication l'ancienne pompe à incendie et qu'une seule offre a été faite.

Le Conseil décide de vendre ladite pompe à incendie à M. Bittmann René auteur de l'offre unique.

26 février 1965 : le Maire informe le Conseil Municipal que le chef du corps des sapeurs-pompiers a déposé une demande d'installation d'une sirène pour donner l'alerte en cas d'incendie vu que la sonnerie de cloches employée jusqu'à ce jour donne lieu à de fausses interprétations.

En conséquence le Maire a provoqué le dépôt de soumissions cachetées concernant le devis d'installation d'une telle sirène.

Deux plis ont été déposés et, après étude des devis le Conseil Municipal, décide l'installation d'une sirène et en charge Schaal Benoît de Lipsheim, qui s'occupe déjà de l'entretien de l'éclairage public de la localité.

6 février 1969 : le Conseil Municipal de la commune d'Ichtratzheim certifie que les pompiers nommés Lutz Paul, Sittler Jean, Sittler Adolphe et Kolb Frédéric, étaient déjà membres actifs du corps provisoire des sapeurs-pompiers, formé à Ichtratzheim avant la création officielle du corps en date du 13/12/1959 et que l'actuel Maire de la commune Monsieur Nuss Joseph était le chef provisoire de ce corps et qu'il certifie que ces pompiers dénommés étaient toujours présents à tous les exercices qui avaient lieu durant l'année.»



Le 17 décembre 1965 le Maire informe le Conseil Municipal que la construction du garage envisagé par la Commune revient, devis en main, à 24 654,91 F. Après examen du plan, le Conseil Municipal décide d'y apporter quelques modifications et ajourne la question.



Le **29 mars 1966** en exécution d'une délibération de 1965 décidant la construction d'un garage pour abriter le matériel communal (dont le matériel des pompiers) le Maire a fait établir plans et devis. Il les soumet au Conseil Municipal pour étude. Le Conseil Municipal approuve les plans dressés par M. l'architecte Schwab, vote un crédit de 40 000 F à prélever sur les excédents des exercices antérieurs et charge M. le Maire de l'exécution de la construction.

Dans les **années 1990**, une équipe de football des « Pompiers d'Ichtratzheim » est créée.

Janvier 1995 : passation de commandement du corps des Sapeurs-Pompiers entre le Capitaine Jean GRAD et le Lieutenant Jean-Marie HAMM

Le **début des années 2000** est marqué par la départementalisation. Le corps communal est intégré dans une organisation à l'échelle du Bas-Rhin afin d'optimiser les moyens et les solidarités locales. Cette mission est confiée au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin le SDIS 67.



L'équipe de foot des pompiers (août 1991)



Juillet 2009 : 50^{ème} anniversaire et passation de commandement entre le Lieutenant Jean-Marie HAMM et le Sergent-chef Dominique HAMM. Ce dernier fut nommé Lieutenant en 2019.

1^{er} septembre 2013 : fusion des sections des pompiers d'Ichtratzheim et de Hipsheim

1^{er} septembre 2018, la section des Sapeurs-Pompiers d'Hipsheim-Ichtratzheim fusionne avec la section de Nordhouse

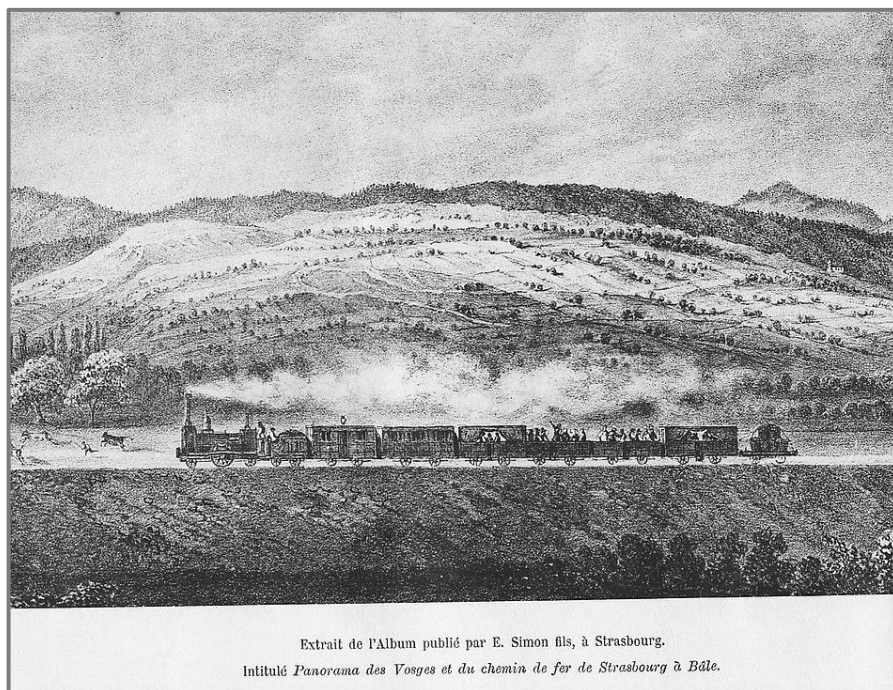


LES TRAINS TRAVERSENT ICHTRATZHEIM DEPUIS 1841

La **ligne de Strasbourg à Saint-Louis (Bâle)**, parfois appelée « ligne de Strasbourg à Bâle » ou « ligne de la plaine d'Alsace », est une ligne ferroviaire du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de 137km. Elle relie les gares de Strasbourg (initialement Koenigshoffen) et de Saint-Louis et se poursuit jusqu'à Bâle en Suisse.

Elle est mise en service par tronçons de 1840 à 1845, par la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Bien que datant des premiers temps du chemin de fer, elle dispose de caractéristiques très modernes et un tracé comportant de longues sections rectilignes qui permet d'atteindre des vitesses élevées, en particulier entre Strasbourg et Mulhouse.

La ligne est concédée à Messieurs Nicolas Koechlin et frères (industriels Haut-Rhinois) par une loi du 6 mars 1838.



Extrait de l'Album publié par E. Simon fils, à Strasbourg.
Intitulé *Panorama des Vosges et du chemin de fer de Strasbourg à Bâle.*

Représentation d'un train en 1841 sur la ligne de Strasbourg à St Louis

Ichtratzheim se situe sur le tronçon de Strasbourg-Koenigshoffen à Benfeld, le tracé correspond de très près à l'avant-projet de mars 1839. Dès sa création, la ligne a été conçue à double voie. Par rapport au projet initial et afin d'éviter les crues des rivières traversées, la ligne a été construite en grande partie en remblai qui représente un surplus d'emprunt de terres (non compensé par des déblais) et des travaux de terrassement complémentaires augmentant d'autant le coût de construction de la ligne.

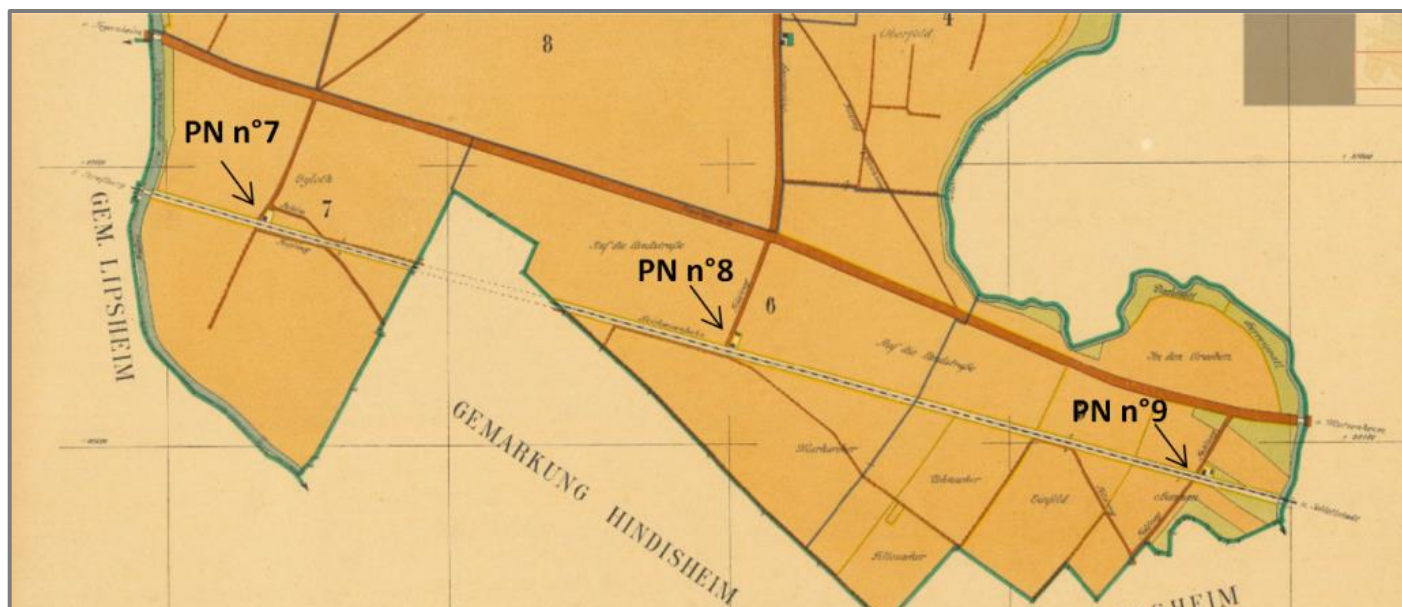
Les travaux ne rencontrent pas de difficultés et sont achevés le 19 avril 1841 pour une ouverture au public le 1^{er} mai de la même année.

La station de Fegersheim (sur le ban de Lipsheim) et la station de Limersheim sont également mises en service le 1^{er} mai 1841. De nombreuses tergiversations se font jour au sujet de l'emplacement de la gare de Strasbourg ; dans ou hors de l'enceinte fortifiée. La première gare fut celle de Strasbourg-Koenigshoffen (un débarcadère) en service de 1841 à 1846. Elle fut remplacée par la gare du "Marais Vert", au niveau de l'actuelle "Place des halles" de 1846 à 1883. L'actuelle gare de Strasbourg est mise en service en 1883.



Le débarcadère de Strasbourg-Koenigshoffen (1841 à 1852) et illustration d'un train tel qu'il passait à Ichtratzheim.

La surveillance de la voie est assurée par des gardes qui vérifient la voie, ferment les barrières, ramassent le coke (produit de la houille) tombé sur la voie. L'approche d'un train est signalée de garde en garde par deux coups prolongés de cornet. Ils indiquent que la voie est libre par un mouvement des bras. La distance entre deux gardes est de 1 000 m. En cas de détresse, le garde agite un drapeau noir et jaune (ou une lanterne rouge la nuit) accompagnée de plusieurs coups de cornet.



En 1899 le plan cadastral de la commune confirme que trois maisons de gardes-barrière sont présentes à Ichtratzheim afin de respecter la distance de 1000 mètres entre chaque garde :

- celle la plus au Nord, Passage à Niveau PN n°7, est sur un terrain de 4,09ares et a été construite en 1880. La maison a existé jusque dans les années 1990 et était numérotée au 1 route de Lyon – Ichtratzheim-Faubourg
- celle au centre, PN n°8, est sur un terrain de 3,92 ares et a été construite en 1862. Elle se situait au niveau de l'actuel pont SNCF
- celle la plus au Sud, PN n°9, est sur un terrain de 4,55 ares et a été construite en 1862. Il ne subsiste qu'un chemin agricole de part et d'autre de la ligne et une glissière de sécurité empêchant l'accès aux rails

En 1870 après l'annexion de l'Alsace, la ligne a été intégrée au réseau de la "Kaiserliche Generaldirektion der Eisenbahnen in Elsaß-Lothringen" et sa circulation est depuis restée à droite comme pour le reste du réseau ferroviaire d'Alsace-Lorraine qui y avait été converti.

1950 : le dernier garde-barrière identifié à Ichtratzheim est resté en fonction jusqu'à cette date.

Le 2 juin 1957, l'électrification de la ligne entre Strasbourg et Saint-Louis est mise en service.

En 1990, un pont au-dessus du chemin de fer est construit à l'emplacement du PN8, afin de sécuriser l'accès aux zones agricoles de l'Ouest d'Ichtratzheim.

En 2009, la ligne est en travaux. Pour rendre le train plus attractif, une 3^{ème} voie réservée pour les TER est inaugurée le 14 décembre 2009 entre Benfeld et Fegersheim-Lipsheim. Cette inauguration permet la mise en place du cadencement de la ligne. Cela se traduit par une desserte toutes les demi-heures aux heures de pointe et toutes les heures aux heures creuses.

L'AXE ROUTIER DESSERVANT ICHTRATZHEIM

D'abord chemin, puis grande voie romaine, route impériale, route nationale et finalement RD1083

Les premières traces historiques de l'existence de cet axe remontent à l'époque de l'**Antiquité romaine**, même s'il est fort probable que cette route se soit construite sur les chemins qui s'étaient créés au fur et à mesure des passages des Hommes.

Jusque dans les années -400, les Romains utilisaient des pistes pour se déplacer de Rome vers les cités environnantes. Rome commença à créer des routes solides et empierrées afin d'augmenter l'efficacité du déplacement des troupes romaines face aux raids des Gaulois, mais aussi de par sa volonté d'expansion. Ces axes permirent une circulation plus rapide et aisée des biens marchands, mais aussi des transferts prompts des troupes.

C'est dans ce contexte qu'Ichtratzheim va se retrouver sur le passage d'une grande voie militaire et consulaire reliant notamment Argentoratum (Strasbourg) à Rome.



En rouge, le tracé de la grande voie romaine

Au sortir de la révolution française, les routes et les voies de circulation étaient dans un état déplorable et représentaient un vrai problème à résoudre pour le passage des régiments.

Pour Napoléon Bonaparte, les routes impériales permettent d'unifier le pays et de faciliter le passage des troupes. C'est dans ce cadre que le décret impérial du 16 décembre 1811 classe les routes impériales et place Ichtratzheim sur le passage de la Route Impériale 101 de Lyon à Strasbourg.

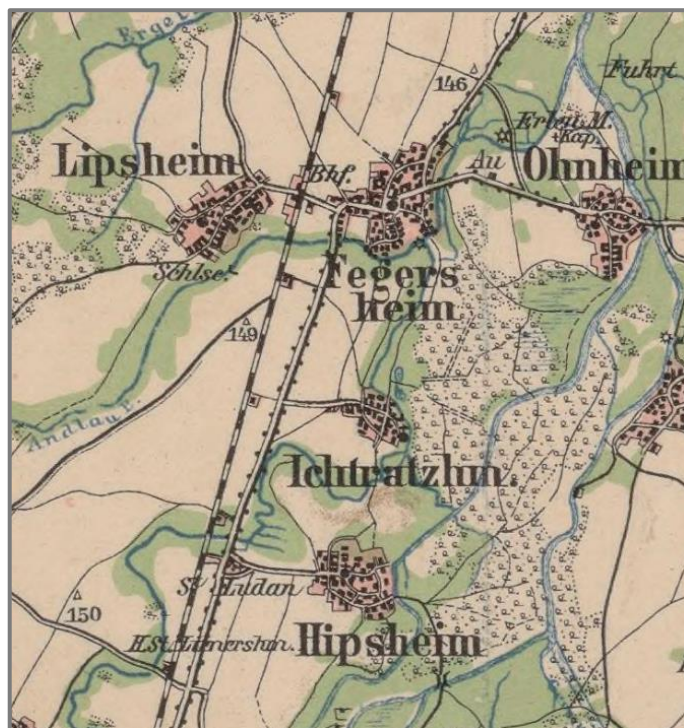
A partir de 1824, cet axe prend la dénomination de Route Nationale 83 qu'elle conservera jusqu'en 2006.

La Route Nationale 83, ou RN83, est une grande transversale reliant Strasbourg à Lyon en passant par Sélestat, Colmar, Belfort, Besançon, Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse. A sa création, en 1824, elle est décrite comme étant la route de Lyon à Strasbourg.

C'est pour cette raison qu'à Ichtratzheim-faubourg, la rue sur laquelle se trouve cette route est dénommée "Route de Lyon".

Historiquement, la RN83 débutait à la Place de l'Etoile à Strasbourg. La route constituait un grand boulevard filant vers le Sud, se prolongeant dans les quartiers d'Illkirch-Graffenstaden en direction de Fegersheim. Jusqu'en 1956, la RN83 traversait le cœur de Fegersheim : son tracé correspondait à l'actuelle "Rue de Lyon" qui est aujourd'hui la rue principale qui traverse Fegersheim.

À la sortie de la zone urbaine à Ichtratzheim-faubourg en direction de Colmar, la RN83 devient linéaire.



Carte du réseau routier et ferroviaire en 1904

Dans les années 1930, 4 habitations sont construites à Ichtratzheim-faubourg.

Dès les années 1950, cette zone comptera plus d'une dizaine d'habitations.

Le développement de l'automobile après-guerre engendre aussi le développement des services liés. Un garage et une station de distribution de carburants sont construits. La station-service d'Ichtratzheim ouvre en 1951 suivie par celle de Lipsheim, en face, en 1961.



Station-service en 1956 à Ichtratzheim-faubourg.

En 1976, la RN83 est un axe en 2x1 voie et son élargissement en 2x2 voies est déclaré d'utilité publique.

Il était alors nécessaire d'emprunter une simple bande d'attente centrale et de traverser les voies de circulation, pour accéder au village depuis Strasbourg. Certains villageois se souviennent encore de la dangerosité que cela pouvait représenter, surtout par temps de brouillard.



*La connexion du village à la RN83
(au niveau de l'actuel échangeur)*



En 1990 l'échangeur d'Ichtratzheim a été mis en service afin de sécuriser l'accès au village. L'emplacement précis de l'échangeur avait fait l'objet de débats entre Hipsheim et Ichtratzheim. L'intervention d'un villageois des "Ponts et chaussées" a permis de faire peser la balance et d'implanter l'échangeur à son emplacement actuel.



Plaque apposée sur l'échangeur d'Ichtratzheim

Dans les années 1980 – 1990, la construction de l'autoroute A35, a remplacé la RN83 comme axe routier principal Nord-Sud en Alsace. L'A35 a été construite dans le but de décharger notamment la RN83 (Strasbourg-Colmar); le tronçon entre Sélestat - Strasbourg est nommé VRPV (Voie Rapide du Piémont des Vosges). Cette autoroute est non concédée et elle est donc gratuite.

Le 9 novembre 1993, le Préfet signe un arrêté pour la mise en étude d'un projet dénommé « Aménagement de la RN83 à Fegersheim – Lipsheim – Ichtratzheim »

La fin des années 1990 a été marquée par des acquisitions foncières le long de la RN83 au niveau du faubourg par le Département. Une dizaine de constructions y ont été détruites afin de pouvoir anticiper le réaménagement de cette route.

En 2006, c'est dans ce contexte que la RN83 a été déclassée en Route Départementale et est devenue la RD1083. Néanmoins, quelques tronçons, plus ou moins longs, subsistent encore et ont conservé le statut de Route Nationale 83. On en trouve par exemple un à la sortie de Strasbourg, entre l'A35 (secteur la Vigie) jusqu'à la rocade Sud (secteur Lilly à Fegersheim).

Après de nombreuses années de concertation, un projet global de traversée de la zone d'agglomération de Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim est proposé.

Le 3 juin 2013, le Préfet déclare d'utilité publique le projet de traversée de la RD1083 des communes de Fegersheim-Lipsheim-Ichtratzheim

A l'été 2015 débutent les travaux d'aménagement au niveau de Fegersheim

A l'été 2018, le Département du Bas-Rhin démarre les travaux au niveau d'Ichtratzheim-Faubourg



La RD1083 à Ichtratzheim-Faubourg avant les travaux d'aménagement dans la partie en agglomération

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Même si notre village a été épargné lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale, il a néanmoins dû faire le sacrifice d'enfants du village appelés sur le front.

L'identité de ces enfants du village, qui sont au nombre de 5, est mentionnée sur le monument aux morts (construit bien plus tard et inauguré le 1^{er} mai 1949).



SCHAEFFER Louis : né le 1^{er} Septembre 1887 à Ichtratzheim, domicilié Rue principale à Ichtratzheim. Mort à la guerre le 21 novembre 1916 à Sailly (France)

SCHAEFFER Georges : né le 1^{er} septembre 1887 à Ichtratzheim (domicilié Rue principale à Ichtratzheim. Décédé le 18 Novembre 1917 à Gebweiler.



SPRAUEL Ernest : domicilié à Ichtratzheim. Il est décédé à l'âge de 36 ans en avril 1917.

HIRSTEL Joseph : né à Hindisheim et domicilié à Ichtratzheim. Il est décédé à l'âge de 25 ans le 19 mai 1915 à Reims La Brûlée.

WACHBAR Max : né à Breitenbach domicilié rue de l'Andlau à Ichtratzheim Faubourg. Il est décédé à l'âge de 20 ans en mars 1915.

La première fête du 14 juillet en 1919 à Ichtratzheim

Le 14 juillet, fête nationale française est pour la majorité d'entre nous, synonyme de parades militaires, bals populaires et de feux d'artifices. Or, cette journée du 14 juillet est devenue fête nationale depuis seulement 1880, date à laquelle l'Alsace n'était pas française.

En 1880, après le dépôt du projet de loi par le député Benjamin Raspail, la loi est adoptée et promulguée le 6 juillet. L'année précédente en 1879, la Marseillaise est choisie comme hymne national.

En 1919 à Paris, pour le défilé militaire de la Victoire, celui-ci se déroule pour la première fois sur les champs Elysées. Quelques mois après l'armistice, il s'agit d'honorer, par un spectaculaire rassemblement, les soldats morts, mais aussi de fêter la récente signature du traité de Versailles.

En Alsace, le 14 juillet 1919 correspond donc à la première fête du 14 juillet, permettant de surcroît de célébrer la fin de la première guerre mondiale. D'autres 14 juillet seront fêtés dans la commune.



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Réquisition des 2 cloches de l'église par les Allemands



Les Allemands réquisitionnent les 2 grandes cloches de l'église en vue de récupérer le bronze pour l'industrie de guerre.

Elles furent descendues du clocher le 24 mai 1944 en présence de la population qui accourut, dont beaucoup de jeunes qui n'avaient jamais vu les cloches de près. Elles furent chargées sur une camionnette à destination de la gare de Strasbourg d'où elles devaient être acheminées à Hambourg par le chemin de fer.

Heureusement l'occupant n'eut plus le temps et les moyens de les faire partir. Sept mois, plus tard, le Curé EBER eut le plaisir de les découvrir à la gare de marchandises de Strasbourg-Cronenbourg, avec une trentaine d'autres cloches. Triomphalement ramenées au village, elles annoncèrent joyeusement la nouvelle année 1945.



Les forces alliées encore au front en Alsace réquisitionnent le chalet

Durant la seconde Guerre Mondiale, la baraque du chalet des pêcheurs a été réquisitionnée au cours du mois de février 1945 par une quarantaine d'hommes de la Brigade d'Alsace Lorraine et au mois de mai par des hommes de la Division Leclerc.

D'importants dégâts ont été constatés, notamment la destruction des volets, revêtements intérieurs en bois, toiles de sacs, guirlandes et ornements divers, et meubles rustiques utilisés par les troupes pour se chauffer.

La libération d'Ichtratzheim

Le 26 novembre 1944 au matin, marquait la fin de la seconde guerre mondiale en ce qui concerne Ichtratzheim. Les allemands dans leur retraite avaient fait sauter le pont sur la Scheer au niveau de l'étang, le pont de la RN83, mais celui du chemin de fer à Ichtratzheim-faubourg n'avait sauté que partiellement.

Les troupes de la 2^{ème} division blindée menées par le Général Leclerc traversent notre commune après avoir libéré Strasbourg le 23 novembre et Lipsheim le 25 novembre.

Les chars libérateurs ont emprunté le chemin de fer depuis la gare de Lipsheim où un hôpital de campagne avait été installé dans le restaurant de la gare.

Ils se dirigent alors vers Erstein où ils se heurtent à des tirs ennemis. Les allemands se retrancheront dans la zone qui sera nommée par la suite «La poche de Colmar » et qui intègre une partie du Grand Ried à quelques kilomètres au Sud d'Erstein.

C'est dans ce contexte, et à quelques kilomètres du front, que le Général De Gaulle (et le Général Leclerc) assista à la messe de Noël 1944 à Erstein, alors qu'on annonçait officiellement sa présence à la cathédrale Notre-Dame de Paris afin de conserver le secret le plus longtemps possible.

Les villageois décédés au combat lors de la seconde guerre mondiale

HAMM Georges Edmond : né le 8 Avril 1916 à Ichtratzheim, cultivateur (né de Léon Hamm et de Marie-Thérèse Hamm), domicilié rue de la Scheer à Ichtratzheim. M. Georges Edmond HAMM est mort au combat le 10 Février 1945 près de Zinten (Prusse Orientale).

LINGELSER Charles-Alphonse : né le 29 septembre 1921 à Ichtratzheim, modelleur sur fer, (né de Théophile Lingelser né à Ohnheim le 22 juin 1883, forgeron et de Ernestine Sprauel née à Ichtratzheim le 3 juin 1886, sans profession), domicilié en dernier lieu à Ichtratzheim – 35 rue principale. M. Charles-Alphonse Lingelser est mort au combat le 16 novembre 1944 à Heilbronn (Allemagne).

LINGELSER Paul Florent : né le 23 Avril 1926 à Ichtratzheim (né de Théophile Lingelser né à Ohnheim le 22 juin 1883, forgeron et de Ernestine Sprauel née à Ichtratzheim le 3 juin 1886, sans profession) domicilié en dernier lieu à Ichtratzheim – 35 rue principale. M. Paul Florent Lingelser est mort au combat le 16 septembre 1944 à Schlausenbach (Allemagne).

MENNINGER Alphonse : né le 2 janvier à Erstein, auxiliaire cantonnier à la SNCF (né de Alphonse Menninger et de Elise Fassel) domicilié barrière n°9 à Ichtratzheim. M. Alphonse Menninger est mort au combat le 15 novembre 1944, en Prusse Orientale.

SCHAEFFER André Lucien : né le 3 mai 1944 à Eschau, boulanger (né de Eugène Schaeffer et de Marie-Anne Schaal) domicilié rue principale à Ichtratzheim. M. André Lucien Schaeffer est mort au combat le 27 mars 1944 à Tischina-Beljina (Yougoslavie).

SCHAAL Joseph Ernest : né le 19 février 1914 à Ichtratzheim (né de François Joseph Schaal et de Marie Eugénie Schaeffer) domicilié 4 rue principale à Ichtratzheim. M. Joseph Ernest Schaal est mort au combat le 14 mars 1944 à Paladins (Russie).

LE MONUMENT AUX MORTS

Le second conflit mondial épargna le village qui ne connut pas de dégâts, malgré quelques alertes au mois de novembre 1944. Par reconnaissance, la population voulut ériger une chapelle votive dédiée à Notre Dame de Lourdes. Les sommes collectées n'ayant toutefois pas été suffisantes, il fut décidé de construire un monument aux morts à l'orée de la forêt. Ce dernier a été réalisé avec des blocs de grès provenant du pont sur la Scheer que la Wehrmacht avait fait sauter en quittant le village.



Le 1^{er} mai 1949, vers 14h30, le Conseil Municipal au complet, avec Monsieur le Maire Hamm, ont accueilli les invités. Monsieur Payen, Sous-Préfet, Monsieur Entz, secrétaire général de la Sous-Préfecture d'Erstein, Monsieur le Chanoine Eber, ainsi que le Maire de Lipsheim, ont tenu à honorer cette cérémonie par leur présence. Etaient également présents, Messieurs Rudloff, Guri et Jaeck, architectes et concepteurs du Monument aux Morts.

Des écolières en tenue traditionnelle alsacienne remirent un bouquet de fleurs au Sous-Préfet Payen, après lui avoir récité un petit mot d'accueil. La société de Musique Vogesia de Lipsheim enchaina avec une marche d'accueil.

En cortège, les personnalités, accompagnées de tous les villageois, se rendirent au monument aux morts en lisière de forêt.



Monsieur le Maire prit la parole pour expliquer la raison et le sens de cette manifestation, et exprima sa satisfaction de pouvoir accueillir pour la première fois ces personnalités dans un des plus petits villages du Canton.

Le chanoine Eber rappela la promesse faite par la population, prise dans le tourment de la guerre, à la Vierge Marie, d'ériger un monument aux morts si elle était épargnée par la guerre.

Sur ce, le Sous-Préfet dévoila le monument aux morts dédié à la vierge Marie et sur lequel sont gravés les noms des soldats d'Ichtratzheim tombés au cours des deux guerres mondiales.

La chorale et la société de Musique accompagnèrent dignement la cérémonie.

Monsieur le curé Barthelmé présida la cérémonie religieuse et bénit le monument.

Après une minute de silence, Monsieur le Sous-Préfet s'adressa aux parents des soldats morts en leur adressant les remerciements au nom de l'Etat pour leur grand sacrifice et en souhaitant que ces héros ne soient pas morts inutilement.

LES DEUX CHAPELLES ET L'ÉGLISE

Une chapelle en bois

A l'emplacement de l'Eglise actuelle, une chapelle en bois probablement déjà dédiée à Saint Gall avait été construite. Il est fait référence à cette chapelle initiale, près de la rivière, dans un acte de vente de 1336.

Une enquête sur la chapelle d'Ichtratzheim demandée par Ascanio Albertini à l'évêque de Strasbourg, Leopold Guillaume, fut faite le 30 avril 1626 par l'archiprêtre Hermann Klein de Benfeld et Jean Schmitt, curé de Fegersheim. Nous y apprenons que le village est une annexe de la paroisse de Saint Ludan. C'est là-bas que les enfants sont baptisés, que les fidèles se rendent par le Kirchweg le dimanche à la grand-messe, et que les morts sont enterrés.

Le patron de la chapelle est Saint Gall et un autel en l'honneur de Sainte Catherine se trouve dans la nef. Le curé vient célébrer deux fois par mois une messe à Ichtratzheim.

L'enquête nous révèle aussi que l'église est entièrement en bois et formée de madriers superposés. Elle n'a aucune fenêtre, mais seulement quelques trous, comme des meurtrières. Lorsqu'on y arrive pour la première fois, elle donne l'impression d'une prison ou d'une petite maison de fous. Le chœur est une construction à colombages et possède une fenêtre. Entre les madriers, les serpents pénètrent souvent à l'intérieur de la chapelle et des chauves-souris entrent par les trous de la nef et boivent l'huile des lampes. Le toit est en mauvais état.



L'église et le cimetière en 2007

Une chapelle en pierre

C'est dans ce contexte, qu'en 1631 le Seigneur du village, Ascanio Albertini d'Ichtratzheim fit construire, en même temps que le nouveau château, une nouvelle chapelle, toujours dédiée à Saint Gall, en pierres, recouverte d'ardoises. Il y a dans la nef un autel collatéral dédié à Ste Catherine. En 1763 la tour et la toiture sont déclarées comme étant en ruine.

L'église actuelle

Dans sa séance du 25 mai 1829 le Conseil Municipal constate que l'Eglise n'est pas assez spacieuse pour contenir la population, et de plus, le clocher menace ruine. Il décide alors de l'agrandir, d'élever la toiture et de réparer le clocher.

Finalement le Maire Georges Sprauel et le Conseil Municipal préfèrent construire une nouvelle Eglise. Le 27 août 1833, le Conseil Municipal approuve les plans et le devis qui s'élève à hauteur de 18 000.00 frs.

C'est ainsi que la chapelle construite en 1631 fut détruite pour la construction de l'Eglise actuelle achevée en 1835 pour un cout total de 24.000frs.



La vie religieuse avant la révolution

L'extrait du registre de visite de l'Evêché de Strasbourg du 31 août 1763 en parle : « Ichtratzheim est un village distant d'un quart de lieu de Hipsheim.(...) Il y a dans ce lieu une chapelle située à l'entrée du Château, néanmoins sur un terrain communal. Elle est dédiée à St Gall.

Il y a dans la nef un autel collatéral dédié à Ste Catherine. La tour et la toiture sont entièrement en ruines de sorte qu'on ne peut en sûreté dire la Messe sur le Maître Autel. On n'a pas pu nous assurer qui est tenu de la restauration de ladite chapelle. Plusieurs personnes de la Seigneurie y sont enterrées, il y a des messes fondées pour le repos de leurs âmes ; le curé est tenu d'en dire une tous les quinze jours.

Les enfants de cette communauté fréquentent le catéchisme et l'école de Hipsheim.

Le Marguillier de la chapelle jouit de 4 arpents et 2 quarts de terres labourables, de 2 arpents de prairies, de la gerbe et d'1 demi-boisseau d'orge pour la sonnerie, qu'il reçoit de chaque bourgeois.

La communauté de ce lieu est composée d'environ 20 familles faisant le nombre de 94 communiant tous catholiques. »

Le presbytère et la paroisse d'Ichtratzheim

Après la signature du Concordat entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII, le 10 septembre 1801, la commune demanda d'être érigée en paroisse.

Le 5 Messidor an X (**24 juin 1802**), le Père Friedrich HERRE fut nommé comme administrateur de la paroisse.

Le 6 thermidor an X (**25 juillet 1802**), le Conseil Municipal décide de construire un presbytère, sur une partie du « Schlossgarten », c'est-à-dire du jardin de l'ancien château. Le bâtiment fut ultérieurement agrandi en 1920.

En **1803** Ichtratzheim devient pour la première fois une « SUCCURSALE » (vraie paroisse).

Mais la petite commune d'Ichtratzheim, qui devait malgré tout payer son curé, n'était pas encore au bout de ses peines. Dès la fin de l'année **1807**, Ichtratzheim devient Annexe de Lipsheim.



Le 13 décembre 1807, le Conseil Municipal se réunit en séance extraordinaire : « Considérant que la commune d'Ichtratzheim a fait les frais d'établissement d'un presbytère, des cloches et de tous les ornements nécessaires au culte, prie tant M. le Conseiller d'Etat, Préfet, que M. l'Evêque de vouloir bien conserver la succursale d'Ichtratzheim indépendante, sur le pied qu'elle existe. » (extrait de la délibération du Conseil Municipal du 13/12/1807)

Les tractations semblent tirer en longueur et finalement Ichtratzheim va devenir une annexe de Fegersheim en 1809. De temps en temps, l'Etat acceptera d'ériger des annexes en succursales. Le Conseil Municipal adressera des demandes dans ce sens sous Louis XVIII (1814-24), Charles X (1824-30) et Louis Philippe (1830-48).



*L'entrée du presbytère
dans les années 1970*

Le 8 juillet 1835, le Maire et le Conseil Municipal adressent une lettre à l'Evêque :

- Elle fait mention d'une demande du Conseil Municipal du 28 novembre 1819. La demande fut rejetée.
- Elle fait état de la construction de la nouvelle Eglise, revenue à 24.000frs et achevée en deux mois.
- extrait : « mais maintenant que les ressources de la Commune sont épuisées et ses habitants surchargés d'impôts, ils ne pourront plus payer le supplément au vicaire résidant. Ils en seront donc privés et la religion n'ayant plus de représentant, d'appui, de serviteur, doit nécessairement s'éteindre dans le cœur des fidèles. Nous ne perdons pourtant pas encore toute espérance. »

Quelques échanges de courriers plus tard, et une attestation du Maire de la Commune en date du 25 avril 1838, vont aboutir à l'érection de la **SUCCURSALE D'ICHTRATZHEIM le 31 mars 1844**, par ordonnance du Roi Louis Philippe.



Les deux cloches que l'église possédait avant la seconde guerre mondiale ont été remplacées par trois cloches neuves.

La troisième qui est la plus grande, aurait dû rejoindre ses deux aînées plusieurs années déjà avant la guerre de 1914. Mais, la construction d'une tour était attendue. Celle-ci n'a pas été construite.

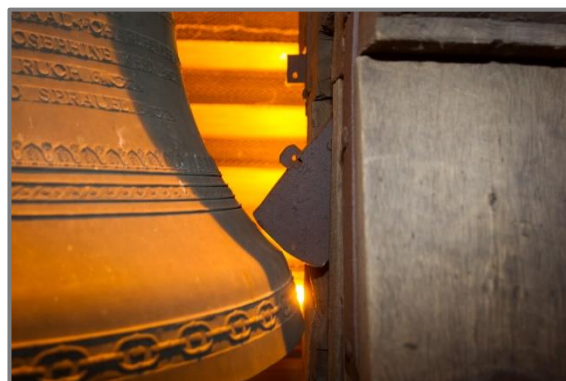
Pourtant, malgré cela, l'acquisition d'une troisième cloche s'est réalisée : elles ont été bénites le 21 mai 1923.

La paroisse et la commune ont contribué à cette réalisation. Les inscriptions sur les cloches relèvent cette circonstance. Elles ont été fondues par les fils Paccard à Annecy-le-Vieux en Haute Savoie.

La bénédiction en a été faite en grande solennité par Mgr Kretz, vicaire Général de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.



*Les cloches de 380 et 250kg côtes à côtes.
La cloche de 530kg se situe en-dessous.*



1ère CLOCHE.

Inscriptions de la cloche SOL Dièse: env. 530 kgs.

1ère Face:

1. JE SUIS DÉDIÉE AU S. S. CŒUR DE JÉSUS
2. JE M'APPELLE GALL EN L'HONNEUR DU
PATRON DE L'ÉGLISE
3. PARRAINS: FLORENT SPRAUEL + AUGUSTE
SCHNEE + JOSEPH RIETSCH
4. MARRAINES: ANNA SPRAUEL + THÉRÈSE
HAMM + FLORENTINE SPRAUEL
5. JE DOIS MA NAISSANCE AUX DONNS DES
FIDÈLES D'ICHTRATZHEIM
6. J'APPELLE A L'OFFICE DIVIN ET JE CHANTE
LE RETOUR DE L'ALSACE A LA FRANCE
7. ÉVÊQUE DE STRASBOURG: M^{re} CHARLES RUCH
8. CURÉ: ABBÉ ALPHONSE GRUSS + MAIRE:
EDMOND SPRAUEL

2ème Face:

1. JE PÈSE 530 KILOS
2. NOUS SOMMES TROIS SŒURS QUI CHANTONS
LES LOUANGES DU SEIGNEUR
3. J'AI ÉTÉ FONDUE AVEC MES DEUX SŒURS
EN L'AN DE GRACE 1923
4. A ANNECY-LE-VIEUX (H^{te}-SAVOIE)
5. PAR MM. LES FILS DE G. PACCARD
6. POUR L'ÉGLISE D'ICHTRATZHEIM
7. JE SONNE LA NOTE SOL DIÈSE
8. COR JESU VITA ET RESURRECTIO NOSTRA
MISERERE NOBIS

Effigies:

Le Sacré Cœur de Jésus
St Gall (Un Moine)
Ste Catherine (V. Martyre)
Marque des Fondateurs



2ème CLOCHE.

Inscriptions de la cloche LA Dièse: env. 380 kgs.

1ère Face:

1. MON NOM EST MARIE IMMACULÉE
2. J'AI ÉTÉ FONDUE EN 1923
3. PAR MM. LES FILS DE G. PACCARD
A ANNECY-LE-VIEUX (H^{te}-SAVOIE)
4. GRACE A LA COMMUNE D'ICHTRATZHEIM
5. PARRAINS: JOSEPH SPRAUEL DE FLOR. +
THÉOPHILE SCHAAL + CHARLES SPRAUEL
6. MARRAINES: OCTAVIE BEYHURST + LOUISE
NUSS + JOSÉPHINE KERN
7. ÉVÊQUE DE STRASBOURG: M^{re} CHARLES RUCH
8. CURÉ: ABBÉ ALPHONSE GRUSS + MAIRE:
EDMOND SPRAUEL

2ème Face:

1. J'APPARTIENS A L'ÉGLISE D'ICHTRATZHEIM
2. J'INVITE A LA PRIÈRE
3. ✠
4. CONSOLATRIX AFFLICTORUM + REGINA SINE
LABE ORIGINALI CONCEPTA
5. ORA PRO NOBIS
6. JE PÈSE 380 KILOS ET SONNE LA NOTE
LA DIÈSE

Effigies:

Le Christ
L'Immaculée Conception
St Alphonse de Liguori
Marque des Fondateurs



3ème CLOCHE.

Inscriptions de la cloche DO: env. 260 kgs.

1ère Face:

1. JE M'APPELLE JOSEPH
PATRON DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
2. FONDUE EN 1923
3. PAR MM. LES FILS DE G. PACCARD
A ANNECY-LE-VIEUX (H^{te}-SAVOIE)
4. GRACE A LA COMMUNE D'ICHTRATZHEIM
5. PARRAINS: JOSEPH SCHAAL + LOUIS HAMM +
THEOPHILE LINGELSER
6. MARRAINES: CÉCILE SCHAEFFER + MARIE
BEYHURST + AUGUSTINE SCHAAL
7. ÉVÊQUE: M^{re} CHARLES RUCH
8. CURÉ: ABBÉ ALPHONSE GRUSS + MAIRE:
EDMOND SPRAUEL

2ème Face:

1. J'APPARTIENS A L'ÉGLISE D'ICHTRATZHEIM
2. JE SUIS LA VOIX DE LA PAIX
3. APRÈS LA TERRIBLE GUERRE DE 1914—1918
4. JE PÈSE 260 KILOS ET DONNE LA NOTE DO
5. ✠
6. JESU DEUS PACIS MISERERE NOBIS
7. REGINA PACIS ORA PRO NOBIS

Effigies:

Le Christ
St Joseph
Ste Jeanne d'Arc
Marque des Fondateurs



1^{ère} messe du Père Bernard Hamm (1969) et jubilé dans la même église (2019)



La veille au soir Jean-Paul HAMM, son frère, est allé le chercher à Strasbourg.

Le père Bernard HAMM a été accompagné par Monsieur Foessel, instituteur du village et les enfants, tous à vélo qui formaient une haie d'honneur.

Puis il a été accueilli par monsieur le Maire Nuss.

Le Dimanche, 7 juillet 1969, dans la cour de sa maison natale un autel a été dressé et la cour décorée.

La décoration est réalisée avec de la sciure teintée par l'instituteur du village.

Accompagnés d'une dizaine de prêtres et des villageois, tous se sont dirigés vers l'église d'Ichtratzheim.

Le père Bernard HAMM, de l'ordre des capucins, consacré prêtre par Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, a alors célébré sa première messe dans l'église d'Ichtratzheim.



1^{ère} messe de l'abbé Albert Sprauel (1907)



150^{ème} anniversaire de la construction de l'église en 1985

C'était la fête au village. La communauté paroissiale fêtait le 150^e anniversaire de son église dédiée à Saint Gall. De nombreux villageois se réunissent et procèdent à un grand nettoyage de l'église pour préparer les festivités.

De nombreuses autorités civiles et religieuses avaient été invitées et présentes à cette manifestation. Après l'office religieux, tous les assistants ont été conviés à une réception offerte par la municipalité dans la cour fermière du n°1 rue du château où se tiendront les discours après l'office religieux.

Les fêtes religieuses étaient bien souvent, pour les villageois, une occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale, tant pour les préparatifs que pour l'évènement lui-même. Les habitants y apportaient une contribution active.



LES LIEUX-DITS ET LE REMEMBREMENT

Le remembrement rural a pour but la constitution d'exploitations agricoles d'un seul tenant, sur de plus grandes parcelles, afin de faciliter l'exploitation des terres.

Un arrêté préfectoral daté du 12 septembre 1969 porte constitution d'un établissement public nommé « Association Foncière de Remembrement d'Ichtratzheim ».

Cet établissement, toujours en activité, regroupe les propriétaires concernés par l'aménagement foncier sur le territoire de la commune d'Ichtratzheim. Il est chargé de la réalisation, de l'entretien, de la gestion et de la conservation des équipements collectifs créés (chemins, fossés...).

Ci-dessous une carte du paysage d'Ichtratzheim avant le remembrement, reprenant les lieux-dits et chemins.



Les chemins historiques et leurs noms encore utilisés :

- 1 - Grasweg
- 2 - Schlittweg
- 3 - Kirchweg
- 4 - Scheerweg
- 5 - Rindsgasse
- 6 - Neusträssel
- 7 - Katzenstricksträssel, en direction des prés dénommés « Katzenstrick »
- 8 - Wogmattsträssel, en direction des prés dénommés « Wogmatt »
- 9 - Feichsträssel

LES MAISONS ALSACIENNES TRADITIONNELLES

La majorité des maisons à colombages du village date des 18^{ème} et 19^{ème} siècle



Ci-dessus et ci-contre : habitation et séchoir à tabac qui se trouvaient sur l'actuelle place de la mairie



Ci-dessus : habitations de la rue du château à l'entrée du village à la hauteur des n° 31 à 35



Ci-contre : habitations, dont une qui n'existe plus, au niveau du n°26 rue du château



*Corps de ferme du n°20 rue du château ci-dessus
et du n°6 ci-dessous*



*Ci-dessus : habitation disparue au niveau de l'angle
de la rue du château avec la rue de l'étang
Ci-contre : grange modifiée à côté du presbytère*

Les rues « historiques » d'Ichtratzheim sont les rues du Château et de la Scheer.

Entre 1847 et 1874, trois maisons sont construites le long de l'actuelle rue des Vergers.

A la fin du 19^{ème} siècle, suite à la réalisation de la voie de chemin de fer, trois maisons de garde barrière, aujourd'hui disparues, ont été construites en dehors du cœur du village.

Dans la zone dite du « faubourg », route de Lyon et rue de l'Andlau, les constructions se sont développées dans les années 1930.

Trois lotissements seront créés dans la commune avant les années 2000 : « La forêt », « Les fleurs » et « Les arpents ».

Le lotissement « La forêt »

Ce lotissement s'est créé aux lieux-dits « Koehrwörth » et « Neumatt » au début des années 1970.

Dans sa séance du 05 juillet 1971, le Conseil Municipal adopte les plans, les devis et les pièces techniques pour la création du lotissement de la Forêt. Il s'engage à exécuter tous les travaux pour assurer la viabilité du lotissement précité, adopte le cahier des charges et le règlement prévus pour le lotissement.

160 ares de superficie totale sont à vendre et découpés en 21 lots numérotés de 1 à 21. Le lotissement sera réalisé en une tranche et le regroupement des lots ne sera pas autorisé. Le prix de l'are viabilisé est fixé 3 600 Frs dont 600 frs pour le terrain et le reste pour les travaux de viabilisation.

Les premiers permis de construire sont déposés en 1972.

L'acquéreur devait s'engager à construire dans un délai de un an à compter du jour de l'entrée en jouissance. D'une manière générale, les constructions devaient présenter une simplicité de volume, une unité d'aspect et être édifiées avec des matériaux compatibles avec la bonne économie de la construction, avec des enduits et peintures extérieurs de couleur claire.

La création du lotissement « la Forêt » a nécessité en 1973 des travaux d'élargissement et d'alignement de la « Rindsgasse », voie d'accès au lotissement longeant notamment l'étang.

Le lotissement « Les fleurs / rue Fleury »

Ce lotissement privé s'est créé au lieu-dit « Orstweg » au début des années 1970.

Le règlement du lotissement, daté du 26 février 1971, indique que le lotissement sera réalisé en une tranche, qu'il comprend 9 lots numérotés de 1 à 9. Le regroupement des lots est autorisé à condition qu'il ne soit édifié qu'une seule construction dans les limites autorisées pour un seul lot.

Le 19 décembre 1972, la Mairie certifie que les travaux de viabilité au lotissement « Fleury » sont à un stade permettant l'implantation des maisons individuelles.

Le lotissement « Les arpents »

Ce lotissement s'est créé au lieu-dit « Oberfeld » au milieu des années 1990.

En 1994 les premiers plans mettent en évidence les réflexions techniques pour le lotissement qui aboutiront en octobre 1996 sur le plan global du projet. En décembre 1996 le règlement du lotissement est réalisé et aboutira en janvier 1997 sur le cahier des charges et les conditions de vente.

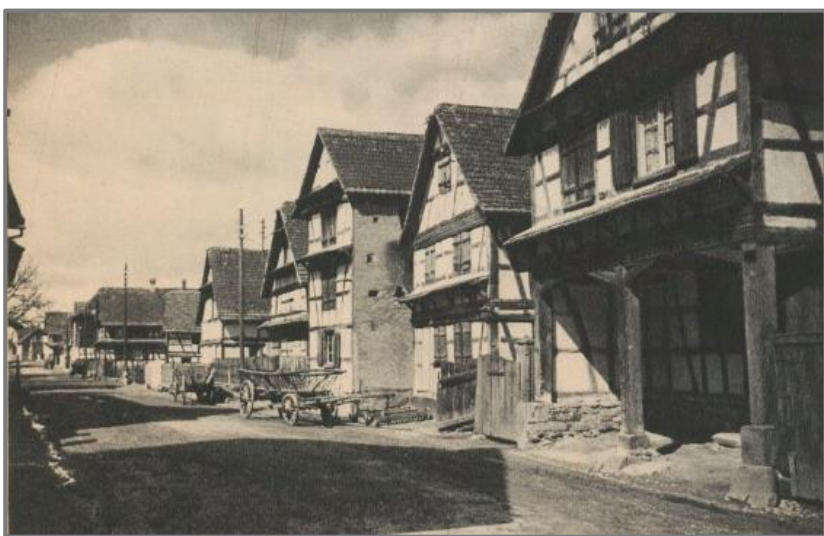
Le lotissement est constitué de 7 lots.



LA VIE QUOTIDIENNE D'ANTAN

La vie quotidienne d'antan des Ichtratzheimois s'articule essentiellement autour :

- des travaux agricoles et activités paysannes
- de la vie scolaire
- de la vie religieuse
- de moments de convivialité et de causeries dans les rues



Des alsaciennes sur les marches de la mairie-école

Un attelage dans un corps de ferme au n°23 rue du château

La rue du château en 1938

Le jardin du presbytère

Des villageois en tenue traditionnelle devant l'église



Des alsaciennes à hauteur du n°30 rue du château



Une villageoise devant le calvaire qui se trouvait en direction de St Ludan (aujourd'hui au bas de l'échangeur)



Un mariage dans le village ça se fête



Les discussions dans la rue

Le grand nettoyage de l'église



Filles et garçons sur l'ancien mur de l'école





Les enfants à l'école, lors de kermesses à l'extérieur ou de spectacles au chalet de pêche



Un enfant joue au niveau de l'actuel terrain de jeux, avant la création du premier équipement sportif au début des années 1980





La laiterie du village permettait de collecter le lait venant des fermes



La collecte et le séchage du tabac



Un moment de convivialité dans une grange



Sac de toile utilisé dans les exploitations agricoles



Les travaux agricoles



- Société d'Histoire des Quatre Cantons :
 - o Le château d'Ichtratzheim, par Joseph Bass en 1988
 - o Les propriétés bâties à Ichtratzheim depuis 1660, par Antoine Kipp en 1999
 - o Le livre des familles d'Ichtratzheim de 1639 à 1902
- Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) :
 - o Ichtratzheim, Bas-Rhin, ZAC Niederfeld - Occupation humaine à Ichtratzheim de la fin du Bronze final au début du 10^{ème} siècle de notre ère, Carole Fossurier, mars 2013
 - o Ichtratzheim (Bas-Rhin), ZAC Niederfeld - Tranche 2. Nécropole et habitat altomédiévaux ; de multiples occupations Bronze final, Hallstatt / La Tène ancienne, Bas-Empire, haut Moyen Âge et Moyen Âge classique. Carole Fossurier, octobre 2014
 - o Exposition « Quoi de neuf au Moyen Âge ? », La cuillère d'Ichtratzheim, cité des sciences et de l'industrie à Paris, du 11/10/2016 au 06/08/2017
 - o Présentation projeté en mairie d'Ichtratzheim le 11 novembre 2017
- Ichtratzheim de 1140 à nos jours par Mgr Joseph Bass, 1996
- Ascanio Albertini, seigneur d'Ichtratzheim, gouverneur et dernier grand bailli impériale de Haguenau, A. Wagner, 2002
- L'album des Sprau-e-l, quatre siècles d'une famille alsacienne : histoires et images de 1600 à 2016 par Alain Sprauel
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), carte géologique
- Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace : cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire de 1991
- Elsass ist der Vier provintzen eine im teutschen Landt, ist erstlichen von den Babilonieren bewohnt, von S. Matherno S. Petterus Junger zum Christen glauben formen, ist das schönste thall in Germania. Specklin Daniel en 1576
- Argentoratensis agri descriptio / ex tabula. Specklin Daniel en 1584.
- Institut national de l'information géographique et forestière. Photographies aériennes de la France de 1950 à 1965
- L'inventaire du patrimoine en Alsace par le Service de l'Inventaire du Patrimoine de la Région Alsace
- Office de tourisme du Grand Ried en Alsace, le Jacquemart de Benfeld
- Ministère de la culture, les monuments historiques
- Héraldique, Ichtratzheim. Lehr Ernest en 1870
- Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de «Marie-Antoinette» du 18^{ème} siècle. Bibliothèque National de France
- Uebersichtskarte der Gemarkung Ichtratzheim, Kreis Erstein, 1899
- Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ichtratzheim, canton de Geispolsheim, 1^{er} novembre 1822
- Carte du Département du Bas-Rhin indiquant le tracé des voies romaines dans les arrondissements de Strasbourg, Saverne et Wissembourg par le Colonel de Morlet, 1868
- Spezial-Karte der Umgegend vom Strassburg, von Gustav Müller, 1904
- Les Dernières nouvelles d'Alsace, la vie en Alsace : revue mensuelle illustrée, décembre 1938
- Archéologie médiévale, Ichtratzheim - le château par Etienne Hamm, 1987
- Alsatia Munita, Répertoire critique des sites fortifiés de l'Ancienne Alsace du 10^{ème} siècle à la Guerre de 30 ans, par Bernhard Metz, 1993
- Plan von der Stadt und Vestung Strasbourg nebst der umliegenden Gegen, Stotzmann Daniel Friedrich, 1794

Remerciements à toutes les personnes qui ont transmis,
et continuent de transmettre aux plus jeunes,
la mémoire collective d'Ichtratzheim !

Rédacteurs: Gilgenmann G., Schmitt O., Schwuttge S.
Mise en page : Eckly C., Gilgenmann G.
Relecteurs : Baltazar Z., Schumpp B. et J-M
Directeur de la publication : Gilgenmann G.
Décembre 2019

« Chaque jour est une aube »



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - **Fax :** au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00